Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année | PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 19 NOVEMBRE 1919 | No. 37

La représentation proportionnelle

De toutes les réformes préconisées, depuis un certain temps, pour améliorer notre système politique, aucune ne fait plus rapidement son chemin que la représentation proportionnelle. On sait qu'elle figure dans le programme des Grain Growers et des ouvriers. La récente conférence industrielle l'a proposée comme l'un des remèdes au malaise social de l'heure actuelle. Le mouvement est devenu si général que les anciens partis, d'abord très hostiles, se voient contraints d'emboîter le pas. Il y a quelque temps, M. Borden annonçait son intention de convoquer une conférence spéciale dans le but de discuter la représentation proportionnelle et l'opportunité de sa mise en pratique dans tout le pays. Le premier ministre Hearst avait fait de cette question l'un des articles de son programme. Ce n'est pas à elle évidemment qu'il a dû sa défaite. Enfin le chef du gouvernement albertain M. Charles Stewart, déclarait ces jours-ci devant les électeurs à Cochrane "Vous voulez la représentation proportionnelle? Eh bien vous l'aurez avant les prochaines élections". La législature de l'Alberta devant se renouveler l'année prochaine, la promesse est de circonstance pour la province voisine.

La faveur croissante dont jouit la R.P. — pour nous servir de l'abréviation courante en France — n'a rien qui doive nous surprendre. Incontestablement elle représente un progrès.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe à l'égard du régime démocratique, il nous faut l'accepter, puisqu'il est le nôtre, et tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Or le régime démocratique suppose avant tout une représentation adéquate et équitable du peuple. Peut-on dire que notre présent système électoral assure cette condition essentielle?

Chacun de nos députés est l'élu de la majorité dans sa circonscription, mais dans chaque circonscription il y a un nombre considérable d'électeurs — parfois très près de la moitié — qui ne sont pas représentés du tout. Presque à chaque élection nouvelle, nous assistons à un balayage en règle en faveur d'un parti. Le camp victorieux a, naturellement, et son triomphe revêt aux yeux du public des proportions imposantes, alors qu'en réalité il n'a recueilli qu'une faible majorité du vote populaire.

Aux élections fédérales de 1908, les libéraux obtinrent 134 sièges et les conservateurs 87. Si les sièges avaient été décernés au prorata des votes donnés, les libéraux en auraient eu seulement 113 et les conservateurs 108. En 1911, ce fut aux conservateurs, à leur tour, à remporter une victoire écrasante: 134 des leurs élus contre 87 libéraux. Or si l'on avait tenu compte du vote général dans tout le Canada, leur majorité eût été réduite à sept! Comme conséquence de ce système, basé sur une majorité factice impitoyable pour la minorité, dans presque toutes nos provinces l'opposition se trouve réduite à des proportions insignifiantes et partant peu en mesure de jouer le rôle utile qui lui incombe.

Ce régime, qui subordonne tout à l'obtention d'une majorité absolue dans un territoire déterminé, ne constitue pas seulement une injustice envers la minorité, il est aussi un obstacle au progrès bien compris. Une opinion, un mouvement quelconque peut être profitable à la communauté et a droit à sa part de représentation, même s'il ne peut recueillir une majorité. Une minorité qui se voit constamment mise à l'écart se décourage et devient indifférente à l'administration des affaires publiques. Or l'abstention d'une partie des électeurs est préjudiciable, en fin de compte, au pays tout entier.

Il n'est pas possible, assurément, de donner à chaque groupe politique exactement la part qui lui revient, en tenant compte du verdict exprimé par l'ensemble de la nation; mais avec la R.P., on arrive du moins à atténuer dans une assez large mesure les anomalies et les injustices du système actuel. Nous n'entreprendrons pas pour aujourd'hui d'exposer par le menu ce mécanisme un peu compliqué. Il suffit d'ailleurs, pour comprendre les avantages de la R.P., d'en connaître les deux dispositions essentielles: la circonscription à un seul député, telle qu'elle existe aujourd'hui, est remplacée par une autre beaucoup plus étendue élisant trois, quatre, cinq députés ou davantage; les sièges sont répartis entre les différents groupes d'après la force numérique de chacun.

La R. P. n'est pas une simple théorie encore inexpérimentée. Depuis nombre d'années elle fonctionne dans plusieurs pays d'Europe — Danemark, Suisse, Belgique, Suède — et partout elle donne satisfaction. On sait qu'elle a été inaugurée dimanche dernier en France et en Italie.

La R.P. assure une expression plus fidèle et plus complète de la volonté populaire; elle favorise l'indépendance politique et contrecarre l'esprit de parti. Des députés élus collectivement par une grande circonscription pourraient se soustraire plus facilement aux influences locales et seraient moins accessibles à la corruption que le représentant unique d'un territoire restreint. Ils délaisseraient la politique de clocher au profit des grandes questions d'intérêt général. Bref, il n'est pas téméraire de croire que la réforme électorale projetée assainirait notre vie publique et nous doterait d'un gouvernement moins imparfait.

DONATIEN FRÉMONT.

Le nouveau premier-ministre de l'Ontario disait ces jours derniers: "Sur 43 cultivateurs élus aux dernières élections, il n'y en a pas un seul qui soit venu me voir ou qui ait intrigué pour avoir un ministère." C'est une chose que nous ne connaissions pas dans nos moeurs politiques et qui mérite d'être signalée.

"Les Amis de la bonne presse"

Montmartre dans le mouvement. — Un comité est formé. Souscription de $275

Montmartre, situé 55 milles à l'est de Régina, est l'un de nos centres franco-canadiens les plus actifs. Il compte actuellement une population d'environ 80 familles de langue française dont le nombre s'accroît tranquillement chaque année grâce à une intelligente propagande de colonisation. C'est d'ailleurs une des régions agricoles les plus avantageuses et les plus progressives. On y a construit l'an dernier une magnifique église qui a été bénite au cours de l'été et la construction d'un grand couvent s'achève. L'église et le couvent font vraiment honneur à cette belle paroisse fondée il y a quinze ans par M. l'abbé J. A. Therriault, qui en est encore le pasteur aimé et vénéré de tous, assisté d'un vicaire non moins estimé, M. l'abbé L. E. Duchaîne. Le village, comme la campagne avoisinante est franchement canadien, et ce sont les nôtres qui occupent à peu près toutes les positions de l'industrie et du commerce. Un bon esprit d'entente, d'union et de progrès règne dans toute la localité.

Le directeur du *Patriote* avait le privilège, dimanche 9 novembre, d'adresser la parole à cette vaillante population. Une conférence fut donnée dans l'église, après la messe, sur l'œuvre des comités paroissiaux de presse catholique qu'il serait désirable d'établir dans tous nos centres franco-canadiens. En annonçant le conférencier, M. l'abbé Duchaîne insista sur l'importance de la presse catholique et rappela les pressantes exhortations des évêques et des papes à ce sujet. Le R. P. Auclair, en rappelant les prodiges que réalise l'organisation paroissiale, fit ressortir la force d'expansion et de progrès que pourra donner aux œuvres de presse catholique l'intérêt que saura y porter tout notre peuple. Le comité des "Amis de la bonne presse" en devenant, comme groupe paroissial, sociétaire de la compagnie de publication du journal remplira le devoir qui s'impose à tous les catholiques de maintenir, de propager, de développer les œuvres de bonne presse. Lorsqu'avec le temps toutes nos paroisses seront entrées dans ce mouvement, quelle force ce sera pour tout l'élément catholique de cette province! Ce sera vraiment l'œuvre de tout le peuple et un bastion de défense imprenable.

Cette idée, reprise et appuyée au nom du curé de la paroisse, par M. l'abbé Duchaîne, qui versa aussitôt une généreuse contribution de vingt-cinq dollars, fut bien comprise et bien accueillie de toute l'assistance. L'établissement d'un comité des "Amis de la bonne presse" à Montmartre fut donc décidé et la belle somme de $275 fut contribuée par les personnes suivantes:

M. l'abbé J. A. Therriault	$25
M. l'abbé L. E. Duchaîne	$25
A. T. Breton	$25
Chs. Ecarnot	$25
Dr P. E. Lavoie	$25
E. Lacourcière, avocat	$25
Nap. Lacasse	$25
Arthur J. Boyer	$25
L. P. Côté	10
P. Goulet	10
N. Nadeau	10
Adolphe Breton	5
Ch. Levesque	5
F. X. Rioux	5
R. Bilodeau	5
Jos. Levesque	5
C. Dozois	5
Florian Rioux	5
Joseph Bernier	5
Philippe Perron	5

L'objectif du comité est d'atteindre avant peu une contribution d'un millier de dollars et de fournir aussi de nombreux abonnements de propagande, dont on a ici même constaté l'efficacité pour faire connaître l'Ouest et amener de bons colons. Merci à tous nos amis de Montmartre pour leur généreuse contribution et leur précieux encouragement.

Un Comité vient aussi d'être fondé à Shell River. Nous en reparlerons dans le prochain numéro.

SIMPLES NOTES

Un évêque éminent de la province de Québec a bien voulu nous envoyer $10 pour deux années d'abonnement au Patriote. *Qu'il veuille bien agréer nos plus vifs remerciements. C'est une façon aimable et délicate d'encourager l'oeuvre et nous nous permettrons de le compter à titre de bienfaiteur au nombre des "Amis de la bonne presse".*

* * *

Le nouveau cabinet de l'Ontario est composé presque exclusivement d'hommes sans passé politique; un seul d'entre eux a occupé un siège dans la dernière Législature. Les partisans des anciens partis ont la partie belle, semble-t-il, pour narguer l'inexpérience — ou l'incompétence — des agriculteurs ministres. Il leur faudra peut-être changer de ton quand ils les auront vus à l'oeuvre. Les organisations de fermiers sont d'excellentes écoles de formation qui nous ont déjà donné des administrateurs, des orateurs, voire des ministres très recommandables.

* * *

Les renseignements que nous avons pu obtenir au sujet de l'élection d'Assiniboia nous ont permis de constater que nos compatriotes ont rempli leur devoir dans la circonstance. En fait, M. Motherwell n'a obtenu la majorité que dans les centres franco-canadiens, et partout où les nôtres sont groupés en plus ou moins grand nombre, il a obtenu un chiffre substantiel de voix.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne française vient de prendre une nouvelle initiative fort intéressante: elle fonde des "prix d'action intellectuelle" pour encourager la culture supérieure. Ces prix tendent à couvrir toutes les activités de l'esprit et à récompenser les plus méritants quels qu'ils soient ou d'où qu'ils viennent. Les candidats peuvent être de l'un ou de l'autre sexe et de l'âge de vingt à trente-cinq ans. Les récompenses sont substantielles. Chaque prix est de cent piastres.

* * *

Une personne riche a mis dernièrement à la disposition de l'Université St-Francois-Xavier d'Antigonish (Nouvelle Ecosse), la somme de $100,000 pour la création d'une chaire de langue française. Nous ne pouvons que souhaiter de voir se multiplier chez nous, ces initiatives si bien faites pour promouvoir le développement de notre langue dans des milieux généralement peu familiers avec elle. Bien des préjugés pénibles tomberaient sans doute si les catholiques de langue anglaise avaient avec nous ce point de contact et parlaient notre langue comme nous parlons la leur.

* * *

De temps à autre on signale le départ de prêtres ou de religieuses de la province de Québec pour les missions étrangères. La semaine dernière, trois jeunes missionnaires canadiens français, les RR. PP. Pierre Rivard, Aurélien Angers et Henri Gauthier, de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) partaient pour les missions de l'Afrique Centrale. C'est la bonne tradition française d'apostolat qui se continue.

Le suffrage féminin et les devoirs qu'il impose

Rendant compte d'un récent ouvrage, "*La femme devant les urnes*" de Mme Féraud, "une chrétienne et une Française", l'*Ami du Clergé* écrit:

"La collation du droit de vote est ou sera demain un fait, et de ce fait une fois acquis, résulte un devoir. Le droit de vote, pour qui que ce soit, pour les femmes comme pour les hommes, ce n'est pas un cadeau que l'on soit libre d'accepter ou de refuser: c'est un terrain d'action sur lequel on est appelé. Ce qui est en jeu, c'est l'exercice d'une fonction; et de la façon dont elle sera remplie ou négligée dépendront les vicissitudes ultérieures de la vie du pays.

"Même au point de vue purement théorique, pourquoi s'insurger contre ce droit de vote des femmes? Pourquoi affecter d'y voir une nouvelle conquête de l'esprit révolutionnaire? Loin d'être une conquête moderne, c'est au contraire la résurrection d'un droit ancien. La femme avait trouvé droit de vote dans les institutions sociales du moyen âge, toutes pénétrées d'esprit chrétien; elle l'a gardée jusqu'à la Révolution; et la Révolution, loin d'en demander l'extension, l'a supprimé brutalement, totalement. Il ne faudrait pas renouveler, à l'endroit du suffrage des femmes, l'erreur commise jadis à l'endroit du mouvement syndical. Ce n'est pas la liberté qui est nouvelle en Europe, c'est le despotisme.

"Le suffrage universel tel qu'il fonctionne, à l'état inorganique, est malsain, c'est entendu; mais il l'est aussi bien dans l'élément masculin du corps électoral que dans l'élément féminin. Il faut bien l'utiliser cependant tel qu'on l'a. Et les moyens d'utilisation ne nous tomberont pas tout confectionnés du ciel. Il y faut de l'étude, il y faut une préparation."

A ces sages considérations de l'*Ami du Clergé*, nous ajouterons que si le suffrage féminin devait nécessairement tendre à éloigner la femme de sa sphère naturelle d'action qui est la famille et le foyer, il resterait tout à fait condamnable — et c'est ce qui paraît assez évident de façon générale pour la politique active qui tenterait la femme de briguer les suffrages des électeurs — mais pour ce qui est du simple droit de vote il peut bien se concilier avec le rôle social de la femme; de plus, rempli comme un devoir sérieux de conscience, il peut apporter dans le suffrage universel un élément de bien et d'assainissement moral susceptible de contrebalancer les inconvénients à craindre qu'il faut bien se garder aussi d'oublier.

A.-F. A.

Ouverture du Collège de Gravelbourg

Le Collège de Gravelbourg ouvre ses portes le 19 courant.

On y recevra tous les élèves qui se présenteront pour le cours classique ou le cours commercial; sont seules exceptées les deux années de philosophie.

La paroisse franco-américaine de Fall River a célébré ces jours derniers son cinquantenaire de fondation par la création d'une nouvelle école paroissiale. La somme de $104,000 a été recueillie en quelques jours pour cette oeuvre, par de généreuses contributions des paroissiens.

* * *

Le premier ministre de l'Autriche, M. Friedrich, a demandé au grand maître de la franc-maçonnerie autrichienne de rayer son nom de la liste des franc-maçons parce qu'il ne veut rien avoir à faire avec une société qui a appuyé le mouvement révolutionnaire et communiste en Hongrie. On retrouve la main de la franc-maçonnerie dans l'organisation de toutes les révolutions.

Impressions d'un témoin à la Conférence d'Education de Winnipeg

Comment le projet d'un Bureau fédéral d'éducation fut battu. —Remarquable discours du R. P. MacMahon, S.J., de Régina. — Une victoire pour le point de vue catholique.

On se rappelle que, dans le temps, les dépêches ne nous ont fourni que de maigres informations sur la Conférence d'Education tenue à Winnipeg les 20, 21 et 22 octobre. Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir communiquer à nos lecteurs des détails fort intéressants sur cette conférence, de la part d'un témoin qui a suivi attentivement toutes les séances.

Dans son ensemble, nous écrit ce témoin, la Conférence fut très distinguée. Elle a gardé un air respectable que l'on n'est pas toujours habitué à trouver dans l'Ouest. On se sentait vraiment au milieu d'une élite.

Il y avait là plusieurs ministres provinciaux d'éducation, deux présidents d'université, des professeurs de haut enseignement, des ministres protestants de différentes sectes, des hommes et des femmes qui s'intéressent à l'éducation.

Le nombre de représentants catholiques éminents était fort restreint. Ceci était dû sans doute au fait que le but principal de la Conférence inspirait plus ou moins de confiance aux autorités catholiques. Cependant deux des principaux discours furent prononcés par M. J. F. White, principal de l'Ecole Normale d'Ottawa et M. Michael O'Brien de Toronto. Le discours de ce dernier sur "la base de l'enseignement moral" fut particulièrement remarquable.

Les autres discours pour la plupart, ne sortant pas des généralités vagues, ne furent, comme disait Peter Wright, que des "discours en l'air". Ils se signalaient surtout par une déplorable ignorance des principes les plus élémentaires.

Le meilleur discours de la conférence peut-être fut celui de Peter Wright, un marin anglais qui s'est instruit tout seul. Il avait pris pour sujet "l'éducation et la reconstruction" et il trouva moyen d'exprimer ses idées sur le problème du logement, et l'influence démoralisante dans nos villes des loyers modernes d'où les enfants sont exclus. Peter Wright est un orateur né, bien qu'il massacre toutes les règles de grammaire, et il est terriblement sincère, appelant toujours un chat un chat. Il fut écouté avec l'attention la plus soutenue par un auditoire considérable dont la moitié au moins se composait de dames. Mais lorsqu'il se lança dans une charge à fond de train, contre le suicide de race, on eût dit que la température de la salle était soudainement descendue à 50 degrés sous zéro.

La note dominante des discours et des discussions fut celle-ci: "Nous avons manqué le point essentiel en éducation; nos enfants ne reçoivent aucune éducation morale".

Mercredi après-midi, le rapport du Comité des Résolutions fut présenté. La seule résolution qui souleva la discussion fut celle qui recommandait d'établir un bureau central d'Education sous le contrôle de l'Etat à Ottawa. La plus forte opposition vint des représentants de la province de Québec, catholiques et protestants. Le Dr G. W. Parmelee, surintendant des écoles protestantes de la province de Québec, s'opposa énergiquement à toute tentative de ce genre et il proposa en amendement que le Bureau soit entièrement indépendant de tout contrôle du gouvernement.

Il fut finalement décidé de poursuivre la discussion à la séance du soir. Ceci donna l'occasion au Rév. Père MacMahon, S.J., de Régina, de prendre part au débat et de faire valoir quelques points importants. Dès le début, il prévint ses auditeurs qu'il était prêtre catholique. Puis il rappela que le proposeur de la résolution avait dit dans l'après-midi qu'il espérait voir avec le temps ce bureau se développer en un ministère de l'instruction publique semblable à celui que propose le projet de loi Smith-Towner, maintenant devant le Congrès américain; mais, ajouta le P. MacMahon, le proposeur de la motion n'a pas dit que ce projet de loi est combattu sans merci par tout l'épiscopat américain appuyé par 18 millions de catholiques. Et pourquoi cette opposition irréductible? Pourquoi ne pas se fier au gouvernement, comme le demandait tout-à-l'heure le Rev. Reekie? Parce que l'Eglise a trop l'expérience des gouvernements pour se fier à aucun d'eux en cette matière. Durant ses dix-neuf siècles d'existence, elle a rencontré toutes les formes possibles de gouvernement. Elle les a pesés à la balance du sanctuaire et ils ont été trouvés trop légers. Voyez ce qui est arrivé en France. Vous avez là une centralisation scolaire contrôlée par un ministère de l'instruction publique. L'un des résultats de ceci est qu'aujourd'hui au pays de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc, le saint nom de Dieu et toute allusion à la religion ou la vie future sont strictement rayés des manuels scolaires imposés aux enfants de France. Voilà l'œuvre d'un département de l'Education! Quelle garantie avons-nous aujourd'hui qu'une autre génération ne verra pas les mêmes idées prévaloir dans notre patrie bien-aimée? Un autre Viviani peut-être se lèvera de son siège de député à Ottawa pour se vanter qu'il a éteint les étoiles du ciel! Voilà pourquoi l'Eglise de Dieu, la vraie Eglise militante, a toujours combattu et combattra toujours tout mouvement de ce genre.

"Ce manque d'éducation morale, dit-il, que nous déplorons tous ne se trouve que dans les écoles publiques. Toute cette Conférence est une confession tacite que tout le système tant vanté des écoles publiques est une faillite. Tous ensemble vous devriez vous frapper la poitrine et dire: *Ergo erravimus, nos insensati,* nous nous sommes trompés insensés que nous sommes; vous devriez reconnaître qu'une fois de plus l'Eglise catholique a eu raison. Dans nos écoles nous avons ce qui manque tristement dans les vôtres. Chez nous Dieu a la première place, et les devoirs envers Dieu sont les premiers que nos enfants apprennent. Toutes les classes commencent et finissent par la prière, et le crucifix, symbole de la rédemption du genre humain, occupe la place d'honneur dans les salles de classe. L'habit lui-même de l'instituteur est religieux, lorsque c'est possible, et nous avons des instituteurs et des institutrices qui s'engagent par vœu à consacrer toute leur vie à l'éducation.

"Il eût donc été convenable, dit-il en terminant, que parmi les nombreuses résolutions qui ont été présentées il s'en fût trouvé une pour féliciter l'Eglise catholique de son attitude séculaire sur cette question, et pour remercier Dieu qu'il y ait une Eglise qui jamais ne fléchit le genou devant le Baal moderne".

Il était près de 11 heures lorsque le R. P. MacMahon termina son discours et lorsque la question fut mise aux voix, *trois* personnes seulement votèrent en faveur de la motion.

Le R. P. MacMahon fut chaudement félicité pour l'attitude franche et courageuse qu'il avait

prise. Entre autres, deux ministres protestants qui lui étaient parfaitement inconnus vinrent le remercier.

N'est-ce pas une preuve qu'il y a beaucoup de protestants à l'esprit droit qui sont prêts à applaudir aux principes catholiques et à les accepter lorsqu'ils sont présentés en toute franchise?

Des écoles boches

Une dépêche qui fait réfléchir

Le *Courrier des Etats-Unis* publie la dépêche suivante, qu'on e[illegible] retrouver d'ailleurs en plusieurs journaux:

Ecoles boches en Pologne

Moscou, 7 novembre.—Le gouvernement polonais, se conformant aux termes du traité de paix, a consenti à permettre l'existence dans l'ancienne partie prussienne de la Pologne, d'écoles allemandes dans lesquelles la population allemande pourra continuer ses études. Ces écoles seront considérées comme écoles publiques et maintenues aux frais de l'Etat.

L'Eglise évangélique allemande [illegible] d'après les clauses du [illegible] en ce qui concerne la protection des minorités religieuses [illegible] jouira d'une liberté [illegible] pour l'enseignement religieux.

Les maîtres allemands qui s'avisent ainsi d'enseigner en allemand aux petits enfants allemands le catéchisme de Luther ne risquent point d'être condamnés à l'amende, avec menace d'emprisonnement, comme cela arriva aux commissaires d'écoles canadiens-français de Green Valley, qui permirent l'enseignement en français, à de petits enfants français, du catéchisme catholique. Il y a quelquefois avantage à être Boche!

Du reste, les maîtres sont deux fois couverts: "*la population allemande pourra continuer ses études*" dans des "*écoles allemandes*" qui "*seront considérées comme écoles publiques et MAINTENUES AUX FRAIS DE L'ETAT*".

Catholiques de Winnipeg qui, depuis trente ans bientôt, payez double impôt pour assurer à vos enfants un enseignement qui ne heurte point leur conscience, Canadiens français de l'Ontario qui vous voyez privés de votre légitime part des octrois publics, prélevés sur vos propres deniers, parce que vous ne voulez pas qu'on se serve de l'école pour dénationaliser vos enfants, Canadiens français de toutes les provinces en majorité anglaise que la menace fouette quotidiennement, songez à ce régime!

Ces "écoles boches", comme dit le *Courrier des Etats-Unis*, ces écoles qui assurent aux Prussiens d'hier le libre développement de leur personnalité ethnique, vos représentants ont exigé que la Pologne les garantît à ses bourreaux d'hier: ils ont exigé que cette garantie fût endossée par la Société des nations.

Nous demandons pour les Canadiens français de tout le pays une somme de liberté égale à celle que nos ministres ont exigé pour les Boches de Pologne, pour les Boches qui combattaient hier dans l'armée allemande.

O. H.

(*Le Devoir*)

Almanach de la langue française

Vingt-cinq mille exemplaires de l'*Almanach de la Langue française* ont été enlevés dans les dix jours qui ont suivi sa publication. A ce compte l'édition de 40,000 sera bientôt épuisée et ne suffira point aux demandes.

L'*Almanach* est plus complet, plus vivant, plus varié que jamais. Aux contes et nouvelles, signés d'écrivains connus, bien illustrés, on a joint toute une série de caricatures, de récits, de conseils pratiques, de recettes qui multiplient l'intérêt de ce livre. L'ouvrage est d'ailleurs illustré à profusion: photographies, caricatures, graphiques. C'est une sorte de petite encyclopédie. Toutes les familles de langue française voudront l'avoir à leur portée.

Le prix est le même que les années précédentes: 20 sous l'exemplaire, 23 sous franco par la poste.

L'*Almanach de la Langue française* est en vente au Secrétariat de l'A.C.F.C., Bureaux du *Patriote de l'Ouest*.

Le fléau de l'an dernier

On a déjà presque oublié le terrible fléau de l'influenza qui sévissait à cette époque l'année dernière. Le *Matin*, de Paris, avait indiqué il y a quelques mois une évaluation d'après laquelle la grippe aurait, dans sa dernière épidémie, tué près de 6 million d'hommes. En réalité, cette estimation était fort au-dessous de la vérité, ainsi qu'il ressort de diverses statistiques documentées que vient de réunir M. Laumonier.

De ces statistiques, il résulte que l'Europe n'a pas été la région la plus éprouvée du monde par la dernière épidémie grippale.

Rien qu'aux Etats-Unis, 30 à 40 p.c. de la population fut frappée avec une mortalité moyenne de 6 p.c., ce qui représente plus de 2 millions de décès. (Que sont à côté de cela les 75,000 hommes perdus dans la guerre par les Etats-Unis?) En Amérique du sud, en Afrique, en Australie, les ravages furent également très grands.

Mais c'est surtout l'Asie qui paraît avoir été ravagée par la grippe. Rien qu'aux Indes, d'après le calcul de M. Norman White, il y a plus de 6 millions de morts.

Au total, la dernière grippe a tué en quatorze mois certainement environ 20 millions d'hommes (c'est-à-dire la 70e partie de l'humanité tout entière, soit trois fois plus que la guerre mondiale en quatre ans et demi).

La fille de Clemenceau au Canada

Montréal.—Mme Jacquemaire-Clemenceau, fille du premier ministre, qui est arrivé à New-York lundi dernier, à bord de la "France", donnera des conférences à Québec et Montréal les 7 et 8 décembre. Elle parlera de l'"Ame de la France", des "Usages et mœurs du peuple français". Mme Jacquemaire parle avec aisance l'anglais et c'est dans cette langue qu'elle fera la plupart de ses conférences en Amérique.

A propos de la question romaine

L'*Action Catholique*, au cours d'un article sur la "question romaine", nous fournit l'intéressante information suivante:

"Il est probable que dès le printemps prochain le public américain, et même canadien aura l'occasion d'entendre les conférenciers de la Ligue fondée le premier juin 1885 à l'Institut catholique de Paris, d'après les inspirations du général de Sonis, et dont le but est le rétablissement de l'indépendance pontificale. Cette ligue est toujours vivante: elle compte actuellement parmi ses membres plusieurs généraux français que le ministre de la guerre, Clemenceau, tient en très haute estime; et la tâche qu'elle se propose d'entreprendre de ce côté-ci de l'Atlantique montre qu'elle entend garder à la question romaine, devant l'opinion universelle, son importance réelle."

Congrès ouvrier à Londres

Londres.—Un congrès comprenant les représentants de tout le travail organisé a été convoqué pour le 9 décembre à Londres. Les délégués discuteront la nationalisation des chemins de fer. Ce congrès cherchera les moyens de forcer le gouvernement anglais à mettre en pratique les suggestions de la commission Sankey en rapport avec la nationalisation des chemins de fer.

Une fabrique d'instruments aratoires à Montmagny

Montmagny.—La province de Québec possède enfin sa grande fabrique d'instruments aratoires. Une puissante compagnie vient d'être formée, la Machine Agricole Nationale (limitée), avec le gros capital de quatre millions; elle fabriquera à Montmagny, à trente-cinq milles en bas de Québec. C'est une aubaine pour toute la région qui va ressentir les heureux effets de ce réveil de nos activités.

La nouvelle industrie est la bienvenue de tous les cultivateurs, quelle que soit la province où ils habitent. Ils ont assez de sens pratique pour se rendre compte des désavantages de l'importation outrée que nous avons faite, jusqu'ici, de notre outillage de culture, par suite de l'insuffisance de fabrique en notre pays. Au lieu d'envoyer leur argent pour soutenir des œuvres qui nous sont étrangères, ils feront vivre, par leurs encouragements, une entreprise nationale, ils en retireront des avantages matériels appréciables.

En outre, les agents de commerce canadiens, qui ont été obligés de servir des industries étrangères, profiteront de l'occasion, pour répandre dans tout le pays, de l'Est à l'Ouest, les produits d'une industrie toute canadienne, en mettant leur expérience à sa disposition. Ils en retireront des résultats plus pratiques.

Les directeurs de la Nationale ont été élus à la fin d'octobre comme suit: MM. Joseph Quintal, négociant, de Montréal; Adélard Fortier, industriel de Montréal; J.-N. Cabana, courtier, de Montréal; Ch.-A. Paquet, député de Montmagny; Ernest Roy, C.R., de Québec; Henri Paquet, de Québec; A.-N. Normand, de Montmagny. Les officiers suivants furent élus par les nouveaux directeurs: Président et gérant général, Ch.-A. Paquet; vice-président, Ernest Roy; secrétaire-trésorier, Henri Paquet.

La grippe israélite

Il se glisse chez nos Canadiens des villes, dans l'Ouest, un mal étrange que j'appellerai la grippe israélite. Soyez tranquilles, elle n'a rien de commun avec la grippe espagnole. Ses effets cependant sont aussi funestes sans être aussi visibles.

On sait pourquoi les Juifs ont les doigts crochus: c'est le résultat d'une certaine fièvre qui remonte fort loin dans l'histoire. Un quidam du nom de Judas en fut violemment attaqué, ce qui lui fit faire de bien vilaines choses, comme l'on sait.

Comment se fait-il que des Canadiens français, braves gens à la tête pleine d'idéal, se soient laissés surprendre par cette influenza? Sans être diagnostiqueur habile des causes profondes des maladies morales, il est facile de trouver ici la cause première. Le contact perpétuel avec l'élément anglais pour qui le dieu or est une idôle chère et entourée d'attentions: voilà la cause. C'est drôle, la gent anglaise véhicule de microbes israélites: c'est pourtant ça. Le Canadien attaqué de cette grippe peut aller loin. —"D'abord que mon petit commerce marche, au diable les petites préoccupations de race, de langue et de patrie. Je vous le demande, pourquoi se troubler la conscience pour des riens créés par des esprits au patriotisme scrupuleux?" Et les doigts de ces braves gens pratiques crochissent et crochissent encore: résultat de la grippe israélite...

Pour ceux qui ne sont pas rendus à la dernière période, je suggérerais un remède: lire quelque peu la vie des ancêtres qui travaillaient pour la patrie avant de travailler pour la poche, qui avaient moins d'or dans la main, mais plus de plomb dans la tête. Ne soyons pas dépensiers et prodigues, mais de grâce, ne soyons pas des Juifs.

CHARLES RENAUD.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

C'est avec une profonde tristesse notre population a appris l'indisposition de M. Paul Dufault, l'éminent artiste canadien qui devait venir donner un concert sacré à Montmartre le 12 novembre dernier. Presque toutes les familles avaient acheté des billets pour acclamer notre grand artiste et lui réserver une de ces ovations dont seules, nos populations canadiennes françaises connaissent le secret. Ce fut une grande déception pour tous, car Montmartre est un des plus beaux et des plus beaux centres français de la Saskatchewan.

Les 9 et 10 novembre, Montmartre a eu le plaisir de recevoir la visite du R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., directeur du *Patriote de l'Ouest*. L'intention du directeur de notre seul journal français de la province était d'exposer à tous les vrais Canadiens la nécessité de l'efficacité du journal. L'effort, certes, est grand, mais il reste... Toutes les personnes ...compris ...de maintenir notre langue, notre foi et nos coutumes en Saskatchewan devraient aider, suivant leurs moyens, à assurer au *Patriote de l'Ouest* sa place au soleil. On lit le journal, mais comprend-t-on les sacrifices que font les directeurs pour satisfaire leurs lecteurs, pour parvenir à joindre les deux bouts à la fin de l'année, pour créer une distraction par la saine lecture de la feuille des familles le dimanche. Canadiens ...s! haut les coeurs pour le soutien de la langue de nos ancêtres. Ne laissons pas tomber en ruine cette nouvelle villa aux doux styles de France. Meublons-la, entretenons-la, fournissons-lui la flamme qui éclairera vos enfants dans l'avenir.

Un incendie s'est déclaré subitement à la "Sherling, Brown and Co. Grâce à la présence d'esprit de M. Lacasse, hôtelier à Montmartre, le fléau a heureusement été conjuré. M. Lacasse attendait le train des voyageurs Régina-Brandon, qui passe à Montmartre vers les 2 heures 45 du matin, lorsqu'une lueur formidable attira son attention. Saisissant la sonnette de son hôtel, il sonna l'alarme aux pensionnaires; puis, courant à la pompe à incendie, il réussit à attirer un nombre de bons citoyens qui l'aidèrent dans sa tâche difficile. Grâce à son sang-froid, les dégâts restèrent insignifiants.

Le conseil du village et le conseil ...ont demandé au gouvernement d'accorder une commission à notre hôtelier, M. Lacasse, afin que son hôtel soit un hôtel public au lieu d'un hôtel privé. C'est le seul hôtel que possède Montmartre, nous souhaitons que M. et Mme Lacasse feront tout ce qui est en leur pouvoir afin de rendre plus nombreux les touristes et les voyageurs. M. Lacasse a laissé une terre qui valait ...pour reprendre son ancien hôtel qu'il retrouvait dans un état dé... Aujourd'hui les voyageurs affluent et pour peu que notre compagnie y ajoute de la bonne volonté, sous peu notre hôtel aura une grande renommée dans les villages environnants.

Mme Paquette, la vénérable et distinguée mère du R. P. Emmanuel Paquette, des Chanoines Réguliers, vient de quitter Montmartre, où elle a passé plusieurs semaines chez sa fille et son gendre, le docteur et Mme Lavoie. En retournant à ...lin, Madame Paquette laisse, avec ses regrets, le bon souvenir d'une dame qui a su se faire aimer parmi nous.

On nous prépare une grande surprise à l'église de Montmartre. Une tombola au profit de l'église est en train de s'organiser. Il y aura des paniers de fruits, même des boîtes de chocolat et un billet caché... Nous en reparlerons dans notre prochain numéro, lorsque la fête qui promet une grande réussite aura eu lieu, à moins que ce soit... une vieille fille et un vieux garçon qui trouvent leur ...sous les fruits, ce qui nous permettra d'annoncer les... fiançailles..!

Encourageons nos industries locales. Achetez chez ... votre bois de construction. Assortiment complet, prix modérés et service courtois.

MONTMARTRE, Sask.

DOLLARD, Sask.

La neige et le mauvais temps nous ont surpris un peu avant l'époque habituelle, mais heureusement les Dollardois sont des gens sérieux et toute leur récolte est en grainerie. Vu le mauvais temps, nous sommes obligés pour le moment de rester très casaniers, mais nous espérons aussitôt que possible avoir des parties de cartes à Dollard et des veillées chez nos

dre l'arrivée du fils de M. Léon Barreau.

—Nous avons été heureux d'apprendre... Il était au front depuis près de trois ans. C'est un jeune homme charmant et tous ses amis ont été heureux de son retour. Nous espérons pouvoir le garder le plus longtemps possible parmi nous.

—Un autre jeune homme, M. Bernard Alexandre, nous est revenu de France où il avait été faire son devoir. Il a été prisonnier en Allemagne pendant une grande partie de la guerre et il nous dit sa joie de se retrouver à Dollard!

—Nous voyons avec plaisir les fermiers anglais du nord de Dollard vendre leurs terres aux Canadiens. Les Anglais quittent le pays après fortune faite et partent en Californie passer l'hiver. Ils retourneront ensuite parmi les leurs dans l'Ontario.

—Catholiques, Canadiens, venez à Dollard. Vous vous retrouverez parmi des frères. Il y a encore de bonnes terres à louer ou à vendre à de bonnes conditions.

BONNE-MADONE, Sask.

La température peu clémente des dernières semaines n'a pas empêché les battages, qui, Dieu merci, sont maintenant terminés. Le fermier est plus ou moins satisfait de sa récolte, mai se console, en pensant qu'elle aurait pu être beaucoup plus pauvre. A présent, c'est le charroyage de bois qui est commencé, car il faut bien chauffer, surtout cet hiver, qui s'annonce si rude. Déjà nos routes sont comme en janvier et les tempêtes vont grandissantes. Nos petits enfants n'aiment pas l'hiver et avec raison, ils sont si petits, le froid si intense et les écoles si éloignées!

—Dimanche dernier, grand'messe comme d'habitude. Notre église est bien chauffée, aussi le froid rigoureux n'empêcha pas les paroissiens de se rendre nombreux.

—Le fait que maintenant nous avons une grande étable pour loger les chevaux, est très apprécié, et augmente l'assistance à la messe.

—Vendredi dernier eut lieu notre soirée de paniers annuelle, au profit de l'église. Comme toujours, on s'est montré très généreux. Les jolis paniers des dames se sont faits valoir et ont encouragé la "cherté de la vie" en se vendant $10 et $15. Enfin on s'amusa bien. Une veillée en famille, quoi... et on réalisa le joli montant de $150.

—M. J. B. Ciazenski fut le héros d'une amusante soirée mercredi dernier. Une vraie veillée canadienne et en même temps un joyeux enterrement de "vie de garçon". La gaieté régnait: musique, chant, cartes, rien n'a manqué.

Après le goûter, on présenta au héros de la fête un beau fauteuil, une marque d'estime de la part de ses amis. M. Ciazenski, très touché de cette attention, remercia en quelques paroles bien choisies, et la fête continua de plus belle jusqu'à une heure avancée.

—M. Onésime Labossière était en voyage d'affaires à Prince Albert, la semaine dernière.

—M. A. Trottier et sa famille nous sont revenus de Hoey, où ils demeuraient depuis deux ans.

—On nous annonce pour le 26 courant le mariage de M. J. B. Ciazenski et de Mme Veuve B. Olivier, autrefois d'Orégon.

BAPTEMES.—M. et Mme Jos. Lépine, un fils; M. et Mme Jos Tremblay, un fils; M. et Mme B. Tremblay, une fille; M. et Mme R. Reynaud, une fille.

ST. DENIS, Sask.

Depuis notre dernière lettre — il y a de cela quatre mois — c'est ici, comme dit notre curé à vêpres, "*sicut erat in principio*", pas de progrès sensationnel. Aucun entrepreneur de pompes funèbres, aucun employé de la procédure, créée et mise au monde pour que les procès durent, aucun "business man" fameux n'a fait d'apparition parmi les nôtres.

Quelques-uns de nos voisins sont, à ce que je lis dans le *Patriote*, plus chanceux que nous. Nous n'en sommes point jaloux. Il y a progrès et progrès et les "dark ages" n'étaient pas si noirs que tout ça.

—Depuis que les dernières nouvelles de Saint-Denis ont paru, nous constatons dans les régistres paroissiaux seize baptêmes, seize nouvelles recrues pour notre localité. Voilà, si je ne me trompe, un progrès, mais pas un progrès à l'américaine. C'est tout comme dans les "dark ages"; mais, franchement, j'aime mieux voir arriver ici ces seize tout petits que seize avocats modernes ou seize "business men up to date". Affaire de goût, n'est-ce-pas?

—Le jour de la Toussaint, notre église, bien trop petite, voyait s'approcher de la Table Sainte près de deux cent des nôtres; encore du "dark ages"; mais je n'échangerai pas ces deux cent communions pour une succursale d'Eaton. Nos braves catholiques avaient du mérite à venir communier ce jour-là, car le froid était intense, notre brave curé nous fit un prône d'une longueur!! et puis, pour comble de malheur, nous n'avons pas ici de restaurant à la mode, et après la messe, il fallait s'en retourner à jeun. Certainement le Bon Dieu dut, ce jour-là, marquer de bonnes recettes dans notre livre de comptes à partie double.

—Un de nos soldats deux fois cité à l'ordre du jour nous est arrivé la semaine dernière, tout directement des "vieux pays". Le seul des nôtres resté en France à l'heure actuelle dort son dernier sommeil enseveli sur un champ de bataille, après avoir fait le suprême sacrifice pour son pays.

Tous nos petits soldats ont fait honneur à leur patrie et à leur paroisse. Quelques-uns ont fait le tour du monde, et malgré cela ils sont restés tout aussi bons garçons, tout aussi bons chrétiens qu'ils étaient le jour de leur départ.

—Vendredi dernier, l'un d'entre eux arrivait le premier à l'église pour se confesser. Bien qu'il eût vu bien des pays, bien des choses, cela ne lui avait pourtant point troublé ni ses méninges ni sa vraie foi de Canadien français.

J'ai connu plusieurs "beaux merles" qui, parce qu'ils avaient une fois couché à Paris ou à Chicago, se croyaient bien trop "éclairés" pour aller à confesse. "Voyons, la confession, c'est bon pour les gogos de l'ancien temps. On est dans le progrès, que diantre!.. Quand on a voyagé... avec la science..." Mais je vous épargne, ami lecteur.

Oui, décidément, j'ai un faible pour les "bons vieux temps". Dans ces temps passés, on ne connaissait pas, c'est vrai, les beautés du cinéma, les merveilles de la planchette Ouidja, les veaux des champs remplacaient les vaudevilles. Mais si tout ce "progrès-là" n'existait pas, il n'existait pas non plus bien des choses que le progrès à l'américaine nous a amenés pour la plus grande gloire de sa majesté Belzébuth.

—Nos gens ont achevé à peu près de battre leur petite récolte. Nous ne sommes pas riches cette année en biens terrestres, mais le Bon Dieu saura nous récompenser l'an prochain par une récolte double.

ALDINA, Sask.

Nous apprenons de source autorisée qu'Aldina comptera avant peu un nouveau district scolaire. Il occupera le vide entre ceux de Moulin et Beau Site au nord et à l'ouest, et la Réserve indienne de Maskeg et Moore-Hill à l'est et au sud.

Un nuage d'opposition avait alourdi le sens de compréhension chez deux ou trois; mais après mûre réflexion, le gros bon sens a fini par faire évanouir ce nuage qui en réalité n'était qu'un léger brouillard. D'ailleurs, l'opposition bien comprise n'est-elle pas toujours de mise?

L'on comprend qu'il n'y a pas de meilleur placement que l'argent dépensé pour des fins d'éducation; l'on comprend qu'il en est ainsi même au point de vue purement financier. La proximité d'une école ne donne-t-elle pas plus de valeur à une ferme, à une propriété?

Il nous fait donc plaisir de penser que nos concitoyens de ce nouveau district pourront avec facilité procurer à leurs enfants le pain de l'instruction. Actuellement s'il est onéreux pour un individu de ne savoir ni lire ni écrire, combien le sera-t-il davantage pour la génération actuelle dans trente ou quarante ans, alors que le nom d'illettré sera non seulement un brevet d'infériorité, mais presque une honte.

Il est beau d'avoir de bons principes, mais il est encore plus beau de mettre nos actions en harmonie avec eux.

L'ECOLE MOULIN.—Le bureau des commissaires, à la demande des contribuables, vient de doter son école d'un ameublement qui la met au rang des écoles les mieux organisées. De plus, afin de tenir les classes ouvertes durant une période de temps plus longue, des soumissions seront offertes pour la construction d'une résidence pour l'instituteur. A cette même fin, je crois qu'il serait bien à propos de construire une étable afin d'abriter les chevaux des élèves les plus éloignés. Il n'est pas toujours facile pour de jeunes enfants de faire deux, trois milles dans les temps rigoureux de l'hiver, et même de l'automne et du printemps.

Tout ceci se fait, ou se fera dans l'intérêt des enfants de deux ou trois nationalités différentes qui forment la population de la gent écolière de cette école, mais il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de nos petits Canadiens en profitent. Avis aux intéressés.

TERRES A VENDRE.—Quelques-uns de nos bons et braves co-paroissiens, à cause du peu de récolte cette année, ou bien épris du désir de tenter fortune ailleurs, ou bien encore à cause de sérieuses raisons, (il s'en trouve parfois), vendraient leurs terres. Il est toujours pénible de voir s'éloigner d'honnêtes concitoyens. A supposer que nous ayons ce malheur à déplorer, nous n'aimerions pas que leurs propriétés, en changeant de mains, passent entre celles d'étrangers. Sans doute l'argent des uns est aussi bon que celui des autres, mais nous nous sommes imposé des sacrifices énormes pour organiser nos centres franco-canadiens et il importe de ne pas laisser nous échapper le fruit de nos efforts passés. Pour cela, ayons bien soin de vendre aux nôtres.

Pour l'information des Canadiens-français disséminés dans des centre anglais et qui désireraient se placer dans un milieu plus convenable à leurs aspirations, il me fait plaisir de dire que d'excellentes terres peuvent être achetées à un prix variant de $15 à $65 l'acre, pour un quart ou une demi-section. Ces terres sont situées dans un rayon de trois ou quatre milles de la chapelle de la mission indienne, et de 7 à 9 milles de la plus prochaine station, Leask. Plusieurs de ces propriétés sont à quelques pas de l'école. Une visite convaincrait plus que plus ample description.

SEDLEY, Sask.

Le mardi 18 novembre, à 10 heures, dans l'église de Sedley, a été célébré le mariage de M. Charles Coupal, cultivateur, avec Mlle Clémencia Thibert. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le curé, M. l'abbé Johnson.

ALBERTVILLE, Sask.

—Les battages sont en partie terminés. Il ne reste plus que quelques cultivateurs qui attendent le moulin. Le rendement est bon en avoine surtout. Comme partout ailleurs, nos pauvres patates sont perdues, très peu de fermiers ayant eu la chance de les sauver avant les fortes gelées d'automne. Nous sommes également arriérés avec nos travaux d'automne, la plupart de nos cultivateurs n'ayant pas ouvert un seul sillon.

—La Société Commerciale d'Albertville a cessé les opérations de sa fromagerie, voilà quelque temps. Elle a eu une saison très active et fait de bonnes affaires. Le fromager M. Omer Pellerin s'est acquis un bon renom comme tel.

—La scierie de M. J. E. Painchaud est encore en opération et le sera probablement quelque temps encore vu qu'il y a encore un bon nombre de billots sur la place à part ce que les gens transportent sur les lieux continuellement. On peut juger du bien que cette scierie a fait parmi nous par le nombre de bâtiments de bonnes dimensions qui s'élèvent de tous côtés. Il nous semble qu'avec ces bâtiments plus modernes remplaçant nos primitives écuries de "logues" nous sortons décidément de l'arrière. Plusieurs commençaient à trouver qu'il en était grand temps.

—Un bien triste accident est arrivé à M. P. J. Pfeiffer pendant qu'il était à son travail sur sa machine à battre. Il a eu le bras fracturé. On pense qu'il ne sera pas nécessaire de faire l'amputation du bras. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital de la Ste Famille à Prince Albert. Nous sympathisons de tout coeur avec cette famille éprouvée.

—Le 30 octobre dernier M. et Mme Treflé Gobeil faisaient l'acquisition d'un gros garçon baptisé sous les noms de Joseph-Amédée-Gérald.

—A M. et Mme Henri Pellerin le 4 novembre une fille baptisée sous les noms de Marie Berthe.

Le kaiser promettait des terres du Canada

Londres.—Le journal allemand *Strassburger Neue Zeitung* publie des extraits d'une brochure éditée par M. Thyssen, le grand industriel allemand, quelque temps avant l'armistice. M. Thyssen reconnaît que l'empereur lui avait fait part dès 1912-1913 de ses projets de conquête et demandé son appui ainsi que celui de la haute industrie allemande; en échange, le kaiser avait promis de magnifiques récompenses, notamment des terres en Australie et au Canada.

Chicago la ville du crime

Chicago.—M. Edwin-W. Sims, président de la Commission du crime et ancien procureur de district, a fait cette déclaration: "Dans un an, il s'est commis plus de meurtres à Chicago, dont la population est de 3 millions d'habitants, qu'en Angleterre, en Ecosse et dans les Galles, pays comptant 40 millions d'habitants. L'an dernier, un meurtre a été commis tous les jours. Le crime est aussi bien organisé qu'un service de commandes par la poste, et la situation est terrifiante."

La leçon des événements

C'est le titre éloquent et vengeur d'une des instructions pastorales du Cardinal Mercier, donnée à Malines le jour de la fête de la chaire de Saint Pierre, le 29 juin 1918. Il suffit à résumer la pensée maîtresse des diverses allocutions ou lettres rassemblées dans le recueil intitulé: *Justice et charité* qui forme la *seconde série* des enseignements d'une si haute portée que le Primat de Belgique distribua durant la guerre à ses fidèles et peut-on dire, au monde entier. On sait quel retentissement a eu, dès qu'il a pu être répandu dans tout l'univers, le premier volume qui portait pour titre: *Per crucem ad lucem.* La voix de ce pasteur encourageant l'endurance et le patriotisme de ses ouailles, ne se laissant enchaîner par rien pour crier le droit, contre lequel toute violence est caduque, a plus fait pour ruiner à jamais le crédit des Allemands soi-disant vainqueurs de la Belgique et démontrer leurs impudents mensonges, que les protestations les plus solennelles des Alliés en armes. Ce captif qu'ils ne pouvaient faire taire clouait au pilori ces maîtres d'une heure qui se croyaient sûrs du lendemain, s'imaginant que le succès effacerait leur crime. Leurs appels à la paix et à l'oubli recevaient, au temps de Pâques 1917, cette éloquente réponse dont l'utilité demeure, dans laquelle il est enseigné opportunément que s'il n'est pas de justice chrétienne sans charité, il n'y a également "pas de charité sans justice".

"Des catholiques du dehors, qui n'ont pas trouvé dans leur cœur une parole de réprobation contre les armées allemandes lorsqu'elles massacraient nos populations innocentes de Dinant, de Virton, d'Andenne, de Tamines, d'Aerschot, de Louvain, fusillaient nos prêtres, incendiaient nos villes ouvertes et nos villages sans défense; qui ont propagé chez eux ou laissé se propager la calomnie qui tentait d'innocenter les criminels en transformant les victimes en coupables, qui assistaient depuis bientôt trois ans, les bras croisés, le regard sans émotion, les lèvres fermées, à la torture d'un peuple, jadis ami, qui n'avait jamais voulu à l'Allemagne que du bien: ces mêmes catholiques trouvent aujourd'hui des accents pathétiques pour rythmer des hymnes à la fraternité chrétienne, à l'oubli du passé, à la paix."

Ces instructions d'alors destinées à éclairer les notions qui regardent les relations de la justice et de la charité envers l'ennemi, il est l'heure de les entendre à nouveau, et personne ne trouvera superflu ou hors de saison la lecture de ces pages.

Il faudrait tout citer dans ce volume d'un à propos saisissant au milieu des tentatives de toute espèces qui essaient de faire esquiver aux responsables cette répression des iniquités commises qui est, comme le disait le grand Cardinal "un droit manifeste, et pour ceux qui en ont les moyens... un devoir."

Que d'enseignements à recevoir aussi sur nos obligations d'après guerre, puisque les suites de ce terrible confit mettent en demeure toutes les énergies de se tendre pour reconstruire et relever tant de richesses abattues et détruites en tout ordre de choses!

"Jamais, me semble-t-il, écrivait, le 6 janvier 1917, l'Archevêque de Malines, je n'ai éprouvé aussi vivement qu'en ces années tragiques, l'efficacité du dogme de la communion des Saints.

Comment ne pas entendre cet appel à la solidarité véritable unissant à travers l'espace tous les membres de cette "société croyante" qui est l'Eglise de Jésus-Christ, tous les enfants de la famille humaine?

"Je n'admets pas que, sous prétexte de plus de piété ou de recueillement, le chrétien se cantonne dans un détachement dédaigneux, et regarde la guerre du dehors comme si elle ne devait toucher que les âmes de deuxième qualité. La foi doit imprégner toute la vie, le commerce des individus et celui des sociétés."

Peut-on s'abstraire aussi, au point de renoncer à des "pages d'histoire" qu'il importe, aujourd'hui surtout, de raviver des "protestations" contre tant d'horreurs commises ou tentées en Belgique, contre les déportations, contre la saisie des cloches, sur la question flamande, etc., etc..? Il fera bon relire enfin cet "Hommage à la justice de Dieu" daté de Malines le 15 novembre 1915, véritable cantique d'allégresse, cri de soulagement de la conscience universelle:

"Après quatre années d'arrogance, d'injustice, de cruautés, de perfidies, ils sont par terre... La devise barbare "La Force prime le Droit" a reçu le coup de grâce. Les rêves de domination pangermaniste se sont dissipés comme un gaz axphyxiant qu'un coup de vent emporte. Seul le Droit est à l'honneur, le Droit restaurateur de la Belgique, une, libre, indépendante: réparateur de l'intégrité de cette merveilleuse nation française, qui a tenu le monde en admiration devant l'indéracinable ténacité de sa foi chrétienne, desant sa bravoure et son génie durant tout le cours de la Grande Guerre: rémunérateur des peuples anglo-saxons, auxquels l'histoire décernera l'auréole de la grandeur morale et des vertus chevaleresques."

Voilà qui repose et console de misérables efforts qui s'essoutlent aujourd'hui en faveur de l'Allemagne vaincue!

Eugène GRISELLE.

NOUVELLES DE PARTOUT

REGINA.—Le secrétaire provincial des vétérans de la Saskatchewan déclare que ceux-ci ne formeront pas un parti politique. Ils sont actuellement 11,000 membres dans la province.

KINDERSLEY, Sask.—W. H. Harvey, de Flaxcombe, a été élu par acclamation député provincial. Nommé par les fermiers, il avait vu sa candidature endossée par les libéraux.

LE PAS, Man.—De grandes bandes de loups sont vues ici et là dans le nord. Les trappeurs et les Indiens en concluent que l'hiver sera long et rigoureux.

SASKATOON.—La police s'efforce de retrouver le corps de Mary Wilson disparue près de Saskatoon depuis septembre 1918, probablement tuée par son mari. Celui-ci, deux jours après la mort de sa femme, épousait une jeune fille de Blaine Lake. Il est actuellement en prison à Régina, où il a tenté de se suicider.

MUENSTER, Sask.—Un incendie a détruit le magasin général Woeil et Mainser, la Banque d'Hochelaga, le bureau de téléphone, les bureaux de la Muenster Supply Co. et de Massey-Harris. Les pertes totales sont estimées à $40,000.

CALGARY. A la suite d'une explosion de gaz, un incendie s'est déclaré dans l'hôpital de la Sainte Croix. Sans la présence d'esprit de la Sœur Chouinard qui a fait fonctionner l'extincteur à bras et la prompte arrivée des pompiers, une terrible catastrophe aurait pu se produire.

WINNIPEG.—La maladie du sommeil a causé récemment quatre morts à Winnipeg et l'on compte en tout dix cas. Toutes les victimes sont des adultes. Le mal n'a aucune trace des symptômes épidémiques et il n'y a pas sujet de s'alarmer, disent les médecins. Ce n'est pas d'ailleurs la vraie maladie du sommeil, telle qu'elle existe dans le sud de l'Afrique.

VANCOUVER.—Charles-Joseph Leroy, qu'on supposait l'homme le plus vieux du Canada, est mort à l'âge de 104 ans et deux mois. Né à Versailles, fils d'un soldat de Napoléon, il avait pris part lui-même à la guerre de l'indépendance américaine avant de s'établir en Colombie Anglaise.

MONTREAL.—Il y a actuellement 300 cas de petite vérole dans la province de Québec; aucun cependant n'est d'un caractère violent.

QUEBEC.—F. Desjardins et son neveu, deux gardiens de phare à la Grosse Ile, près de Kamouraska, ont péri dans une tempête pendant qu'ils se rendaient à terre en chaloupe.

—Le gouvernement provincial a décidé de convoquer la Législature le 10 décembre.

OTTAWA.—M. A.-L. Sifton a manifesté l'espoir que les édifices du parlement seront prêts l'an prochain à recevoir les députés; la Chambre des Communes subira sa dernière transformation, et le Sénat sera complété un an après.

Les nouveaux édifices vont coûter approximativement $8,090,000: les estimés initiaux étaient de $4,000,000.

TORONTO.—La police a découvert plus de 2,000 gallons de vin chez un individu qui avait en outre une distillerie tout à fait moderne en pleine opération.

EAGANVILLE, Ont.—Harry C. Dobbin et James F. Munro, qui montait un aéroplane réclame pour l'Emprunt de la Victoire se sont tués dans une chute de leur machine. Tous deux étaient d'anciens soldats.

CENTRALIA, Wash.—Pendant une parade des troupes le jour de l'anniversaire de l'armistice, quatre soldats de la Légion Américaine ont été tués par des Industrial Workers of the World. L'un des meneurs a été lynché par la foule. De nombreuses arrestations ont été opérées.

PARIS.—Le premier anniversaire de l'armistice a été célébré par une messe solennelle en mémoire des morts de la guerre à la Chapelle des Invalides. Le maréchal Foch, le général Pau et de nombreux soldats mutilés étaient présents. Le *Te Deum* a été chanté par un chœur composé d'orphelins de la guerre.

—Le Conseil National des Femmes de France, dont la présidente est Mme Siegfried, épouse de l'ancien député du Hâvre, a lancé un appel aux électeurs en faveur du suffrage féminin. La prohibition complète est l'un des articles de son programme.

—Le 11 novembre, premier anni-

—Etienne Poulet, l'aviateur français qui a entrepris le voyage de Paris en Australie, est arrivé dans l'Inde, ayant parcouru 4,000 milles.

—Une exposition internationale pour la reconstruction de la vie industrielle, agricole et commerciale en France sera tenue à Lille depuis mai jusqu'à octobre, en 1920. On s'attend à ce que toutes les nations alliées y soient représentées.

—Il est tombé dix pouces de neige à Paris dans la nuit de vendredi à samedi. Le service des trains et des tramways s'est trouvé complètement désorganisé pendant quelques jours. versaire de la signature de l'armistice, il y a eu à Lourdes un grand pélerinage de la victoire. Le cardinal Luçon, archevêque de Reims, était à la tête de cette manifestation religieuse. Quatre généraux anglais et dix-neuf généraux français y ont pris part.

—D'après les statistiques publiées par le ministère du travail, le coût de la vie en France a monté de 161 p. c. depuis l'armistice.

BERLIN.—M. Hugo Haase, chef du parti socialiste indépendant, est mort des suites des blessures reçues par trois balles qui l'ont atteint alors qu'il entrait au Reichstag le 8 octobre dernier.

—L'anniversaire de la révolution allemande a été marquée par une chute de neige. La journée a été paisible. Aucun désordre n'a eu lieu dans les assemblées qui ont été tenues dans plusieurs parties de la ville.

COLOGNE.—Le cardinal Félix von Hartmann, archevêque de Cologne, est mort. Le pape Benoit XV a exprimé son grand regret de la disparition du prélat avec lequel il a travaillé incessamment, pendant la guerre, pour alléger les souffrances de la population belge et des prisonniers anglais et français.

MAYENCE.—Le général Degoutte, commandant des troupes internationales d'occupation sur le Rhin, a interdit la circulation sur la zone française de deux journaux de Francfort qui avaient publié des articles calomnieux contre les autorités françaises.

ROME.—On considère comme absolument certain à Rome qu'aucun nouveau cardinal ne sera nommé au prochain consistoire qui sera tenu dans la première quinzaine de décembre. Ce sera le premier consistoire depuis la guerre. On croit que Sa Sainteté désire donner des preuves de sa bienveillance à la Pologne qui, après un long asservissement et de nombreuses souffrances, a finalement recouvré son unité. Il semble compris qu'outre l'archevêque de Varsovie, le pape élèvera aussi l'archevêque de Gnesen au cardinalat.

—Un comité catholique a déposé une plainte contre le journal *Popolo Itali* au sujet d'un article renfermant des insultes contre le Pape. Il demande que le journal soit jugé suivant la loi des garanties.

LONDRES.—La comtesse Tolstoï, veuve du fameux écrivain russe, vient de mourir. Mariée en 1862, elle a eu seize enfants. Elle avait beaucoup souffert des boutades étranges de son mari.

STOCKHOLM.—Dans un discours prononcé à Stockholm, le premier ministre Eden a dit que le gouvernement était en faveur de l'entrée de la Suède dans la Ligue des nations. Il a dit que l'organisation était défectueuse mais que ce serait un grand risque pour la Suède de ne pas faire partie de la Ligue.

BERNE, Suisse.—Le parlement suisse s'est réuni en session spéciale. La principale question qui sera discutée sera l'adhésion de la Suisse à la Ligue des nations.

Le calendrier perpétuel

Rome. — Francesco Scatigna, de Locototondo, dans la province du Bari, prétend avoir trouvé le calendrier perpétuel, qui a déjoué les savants, à sa recherche, depuis des siècles. Son calendrier consiste en deux disques superposés, dont la rotation indique le jour, la semaine et le mois précis. Si ces déclarations sont exactes, son invention sera la réfutation du mot de l'astronome Herschel, qui disait le calendrier perpétuel impossible.

On estime qu'il y aura 2000 trappeurs à l'œuvre, cet hiver, dans le nord du Manitoba. Le nombre des licences émises est 50 p. c. plus considérable que l'année dernière.

Aux Institutrices aux Instituteurs

Avis de l'Interprovinciale

Il est plusieurs institutrices, parmi celles qui ont suivi les cours de l'Ecole Normale au printemps dernier, qui, pour des raisons diverses, n'ont pu obtenir leurs diplômes.

Nous leur demandons avec instance de ne pas se décourager. Quelques-unes se sont plaintes de n'avoir pas trouvé chez leurs commissaires tous les encouragements voulus. Nous savons, hélas! que la tâche difficile de l'institutrice n'est pas appréciée comme elle le mérite. Nous savons également que dans un trop grand nombre de districts, des pères de familles, bien intentionnés sans doute, mais trop peu compétents en matière d'éducation, prétendent se faire les juges, parfois bien peu impartiaux, des progrès accomplis par les élèves. Mais ces petits inconvénients se retrouvent ailleurs, aussi bien dans Québec qu'ici et ils ne constituent pas une raison suffisante pour abandonner cette si noble carrière de l'enseignement.

Le besoin d'institutrices va être plus grand encore le printemps prochain, et celles qui songeraient à abandonner le poste qui leur a été assigné sans raison excessivement grave, commettraient une grosse lourde faute.

Ces petits enfants qui vous ont connues, et vous aiment déjà, ont besoin que vous leur appreniez non seulement à parler, mais aussi à lire et à écrire le doux parler de France: ils ont besoin que vous leur racontiez les pages glorieuses de l'histoire du Canada français, que vous leur fassiez comprendre pourquoi ils doivent être fiers d'appartenir à cette race française qui ne meurt pas et qui a un passé si glorieux sur cette terre d'Amérique où l'avenir ne fait que débuter. Voudriez-vous les abandonner et vous faire à la pensée de voir ces jeunes intelligences confiées à une personne étrangère?

Non, Mesdemoiselles, vous ne le ferez pas. Dès maintenant, si ce n'est déjà fait, vous écrirez au département de l'Education, à Regina pour demander votre admission à la session de l'Ecole Normale, session qui ouvrira le [illegible] à moins que le département ne veuille bien vous promettre votre diplome si vous prenez les moyens voulus pour perfectionner votre anglais durant les [illegible] de cet hiver.

[illegible] vous aurez accompli votre devoir de braves petites Canadiennes françaises, et vous aurez mérité le respect de ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race.

[illegible] de celles qui ont suivi l'année dernière, les cours de l'Ecole Normale, il y a aussi [illegible] celles qui sont venus de [illegible] cette année.

[illegible] sont en instance pour obtenir en échange de diplômes [illegible] droit. Il faut qu'ils [illegible] assez fréquemment au département pour en obtenir une décision rapide, afin de pouvoir [illegible] la session, si cette décision n'est pas favorable.

[illegible] ont enseigné sans permis. La seule alternative ouverte [illegible] est de faire immédiatement leur demande pour obtenir leur admission à l'École Normale. Rappelons que toutes les demandes d'informations doivent être adressées au département de l'Education, à Régina et que les demandes d'admission doivent être faites le plus vite possible.

Nous aiderons financièrement, comme de coutume, et autant que nos moyens nous le permettront, [illegible] instituteurs ou de nos [illegible] qui n'auraient pas [illegible] voulues pour suivre les cours.

Et nous terminerons en leur demandant, à tous et à toutes de songer à la tâche glorieuse qui est la leur, à eux qui sont chargés de former la mentalité de nos enfants d'aujourd'hui qui seront les hommes et les femmes de demain.

Pour l'Association Interprovinciale,
Raymond DENIS, Sec.

Le prestige de la victoire

Paris.—Le ministère de la Guerre a reçu par l'intermédiaire des représentants diplomatiques de divers pays étrangers des demandes de plus de 600 officiers des armées étrangères qui désirent venir se perfectionner dans les écoles militaires françaises.

Beaucoup d'officiers étrangers demandent également à faire des stages dans différents corps de troupes de l'armée française. Jamais de telles demandes n'ont été aussi nombreuses.

La Polit que

Le nouveau cabinet de l'Ontario

Le nouveau gouvernement de l'Ontario est ainsi constitué:

Ernest C. Drury, Barrie, premier et président du conseil;

W. E. Raney, Toronto, procureur général;

Manning W. Doherty, Peel, ministre de l'agriculture;

Beniah Bowman, Manitoulin, ministre des terres et forêts;

Harry Mills, ministre des mines;

Walter Rollo, Hamilton-Ouest, ministre de la santé et du travail;

R. H. Grand, Carleton, ministre de l'éducation;

H. C. Nixon, North Brant, secrétaire provincial;

Peter Smith, Perth, trésorier provincial;

F. C. Biggs, ministre sans portefeuille.

Sur ce nombre, trois ont été choisis en dehors des Fermiers Unis: W. E. Raney, procureur général (libéral); Harry Mills, ministre des mines, (ouvrier); Walter Rollo, ministre de la santé et du travail (ouvrier).

Un seul membre du nouveau cabinet, M. Beniah Bowman, ministre des terres et forêts, appartenait à la dernière Législature. Aucun des autres n'a jamais siégé dans la Chambre ontarienne.

Il faudra trouver des sièges pour le premier ministre, ainsi que pour MM. Raney, Manning et Doherty. Plusieurs députés ont offert de se retirer en leur faveur.

Les nouveaux ministres ont prêté serment et sont entrés immédiatement en fonctions.

Le Conseil Canadien d'Agriculture se lance dans la politique fédérale

Winnipeg.—Le Conseil canadien d'Agriculture, qui a été en session de mardi à jeudi, annonce au public sa décision d'entrer dans la politique fédérale. Il va convoquer une conférence des représentants des organisations de fermiers des trois provinces des prairies et de l'Ontario, dans le but de coordonner les efforts en vue de faire élire au parlement fédéral des partisans du programme national du Conseil.

Comme préparation à cet événement, la plate-forme publiée il y a un an a été revisée et mise au point. On y a ajouté des articles: l'un demandant que la nouvelle loi des élections du Dominion établisse le principe du droit électoral fédéral sur la franchise provinciale, de façon à ce que les femmes puissent aussi voter au fédéral; l'autre recommande une loi de naturalisation basée sur la naturalisation personnelle seulement. La clause demandant le rappel de la loi des élections de guerre a naturellement été supprimée, puisque la mesure a cessé d'être en vigueur.

On a discuté pendant un jour et demi au sujet de la convocation de la conférence. Le point principal à décider était si l'on devait avoir des représentants de toutes les provinces ou seulement de celles où il existe une organisation réelle de fermiers.

Ce qu'il est advenu de la gratification aux soldats

Elle a été simplement repoussée par une majorité de 65 voix. M. Calder avait déclaré que le gouvernement s'estimerait battu et se retirerait si la Chambre n'adoptait pas le rapport du comité parlementaire sur la question. Cette déclaration a sans doute rallié plusieurs députés unionistes qui se proposaient de voter contre le rapport.

Sir Lomer Gouin va-t-il se retirer de la politique?

Québec.—La rumeur court de nouveau que sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, est à la veille de se retirer de la politique.

Il est généralement admis, même par les libéraux, que sir Lomer va bientôt abandonner la direction des affaires de la province, mais il n'a pas été déclaré encore s'il a annoncé ou non à ses ministres la date de son départ.

Quand des journalistes lui ont demandé s'il y avait du vrai dans cette rumeur de départ, le premier ministre aurait répondu: "Non, la session a été convoquée."

Il est connu que sir Lomer part pour l'Europe après la session et il donnerait probablement sa démission avant son départ. Dame Rumeur veut qu'il soit alors remplacé par M. J. E. Caron, ministre de l'agriculture. Le but de cette nomination serait, dit-on, d'empêcher l'organisation dans le Québec d'un parti de fermiers comme dans l'Ontario.

Les élections en France

Une victoire pour les modérés

Les dépêches au sujet des élections, qui ont eu lieu en France dimanche dernier, sont très sobres. Elles se contentent de dire que la victoire revient à l'élément modéré, représenté par les conservateurs, les nationalistes et les républicains modérés. Ces derniers ont obtenu 499 sièges, tandis que les extrémistes n'en ont que 54.

A Paris, les républicains de toutes nuances avaient formé le bloc national contre le bolchevisme, représenté par les socialistes extrêmes. Les royalistes d'Action française, exclus de cette alliance, présentaient leurs propres listes, où se trouvaient également quelques républicains libéraux. Les dépêches ne nous disent pas quel a été le succès de ce groupe, qui avait naturellement à sa tête Léon Daudet.

Parmi les élus, on cite: André Lefèvre, ancien ministre des finances; Aristide Briand; André Tardieu, le nouveau ministre du blocus; le prince Murat.

Au nombre des défaits figurent: Victor Dalbiez, A. de Monzie, Pierre Renaudel, Pierre Brizon, H. Franklin-Bouillon, Louis Laferre, ministre de l'instruction publique, M. Colliard, ministre du travail, Victor Augagneur, ancien ministre de la marine.

Parmi les nouveaux élus, 22 sont d'anciens députés, tandis que 327 n'avaient encore jamais siégé.

Les candidats militaires étaient très nombreux. Il y avait parmi eux quatre amiraux et douze généraux, au nombre desquels Castelnau, Maud'hui et Sarail: dix aviateurs, dont Fonk et Coli.

Ces élections sont une victoire pour la politique de Clemenceau. La presse de Paris se félicite de la défaite des socialistes et du mouvement bolcheviste. Les organes socialistes déclarent que les membres de leur parti maintiendront leur position au gouvernement et l'empêcheront de réaliser le programme qu'il a énoncé pendant la campagne électorale.

Il nous reste à attendre des informations plus détaillées pour apprécier le résultat des élections du point de vue national et surtout catholique.

Les incidents de la campagne

Bordeaux.—Une tentative d'assassinat a été commise vendredi matin contre George Mandel, premier secrétaire particulier de Clemenceau, qui était candidat sur le cartel nationaliste dans le département de la Gironde. Comme il montait dans son automobile à la fin d'une assemblée publique, il a été cerné; lui et ses amis ont été assaillis à coups de canne et de bâton. Un coup de revolver a été tiré sur Mandel; la balle a frappé la porte de l'automobile. Le chauffeur a démarré à toute vitesse pour échapper à la foule.

Paris.—Les extrémistes ont manifesté dans la petite ville de Dortan, département de l'Aisne, à l'occasion de la visite des candidats aux prochaines élections parlementaires. Les candidats républicains ont été accueillis aux cris de: "Vive Lenine et la révolution! Vive les Boches! A bas l'armée et la bourgeoisie!"

Les républicains ont été hués dans la salle du conseil municipal. Les révolutionnaires portaient des drapeaux rouges.

Comment Lebrun est sorti du cabinet Clemenceau

Paris.—La démission de M. Charles Lebrun, ministre du blocus, à la demande de Clemenceau, a été un véritable coup de théâtre.

C'était pendant les grandes fêtes alsaciennes à Strasbourg.

Profitant d'un moment de calme pendant les réceptions, M. Lebrun s'approcha du président du conseil et lui demanda la permission de partir, car sa présence était nécessaire à Nancy, où une importante réunion politique était projetée dans la soirée.

"L'excuse est bonne, dit M. Clemenceau, mais votre liste électorale devra être changée. J'ai remarqué le nom de M. Marin à côté du vôtre. Marin a voté contre le traité de paix et son nom ne peut pas figurer avec celui d'un représentant du gouvernement. Si Marin refuse de se retirer et si vous désirez rester sur cette liste, je vous demanderai de rendre votre portefeuille."

Ces paroles furent prononcées assez haut pour être entendues par les fonctionnaires et les journalistes qui se trouvaient à proximité. M. Lebrun semblait complètement abasourdi; il rougit et hésita un moment avant de se retirer. Le lendemain il offrit sa démission au président du Conseil.

La nomination de M. André Tardieu, qui succède au ministre démissionnaire, est approuvée unanimement dans les milieux politiques aussi bien que dans le monde des affaires.

Les socialistes ont gagné du terrain en Italie et en Belgique

Rome.—Les candidats socialistes sont en tête à Rome, Turin, Milan, Florence, Ancône et Parme, mais ils sont en minorité dans le sud et dans les districts ruraux.

A Fiume, le candidat de d'Annunzio a été élu.

La population s'est montrée apathique pour voter. On attribue cette disposition d'esprit au nouveau système du scrutin de liste qui modifiait l'ancien usage.

Bruxelles.—Les socialistes ont gagné, dimanche, de 20 à 27 sièges à la Chambre. Les catholiques gardent la majorité au Sénat. Le mouvement flamingant a eu peu de succès.

Le Saint-Père donne des conseils aux catholiques portugais

Benoit XV vient d'envoyer à l'épiscopat portugais une lettre qui est l'écho des préoccupations et des espoirs que la situation politique et religieuse de la république du Portugal entretient au Vatican.

Benoît XV insiste dans sa lettre sur la nécessité de donner au clergé portugais une solide formation. C'est là, dit-il, une des conditions du relèvement du catholicisme au Portugal. Le Pape invite les évêques à envoyer leurs jeunes clercs au Collège portugais qui a été ouvert à Rome, en 1900, grâce à la munificence d'un gentilhomme portugais. Sous la monarchie joséphiste, les prêtres portugais ne pouvaient guère faire leurs études à Rome, car le gouvernement ne voulait pas ensuite les reconnaître légalement. Aujourd'hui, cet abus de pouvoir a disparu, et les évêques pourront plus facilement se conformer aux directions pontificales.

Benoît XV invite aussi les évêques à veiller sur la presse catholique, à laquelle il donne des conseils de prudence et de modération. On sait, en effet, que les catholiques portugais sont divisés sur la forme de gouvernement de leur pays. Les uns, partisans de la monarchie, combattent la république, dont ils n'attendent rien de bon au point de vue religieux: les autres acceptent la république et travaillent à la rendre meilleure. Ces derniers sont la majorité, mais ils se heurtent à l'intransigeance de quelques royalistes. Depuis la fin tragique du président Sidonio Paès, les disputes sont plus vives que jamais entre catholiques, à la grande joie de leurs adversaires, qui les accusent de conspirer contre la république et qui les regardent comme des ennemis de la patrie.

Le Pape se garde de prendre parti pour l'un ou l'autre camp, mais il recommande aux évêques la bonne entente entre l'Eglise et l'Etat, la concorde entre les lois ecclésiastiques et les lois civiles. Benoît XV ne pouvait affirmer plus clairement son loyalisme envers la nation portugaise, montrant encore une fois que l'Eglise ne repousse aucune forme de gouvernement pourvu qu'elle ne contredise pas aux lois divines ou ecclésiastiques.

Missions paroissiales

Les Oblats de la province du Manitoba viennent de lancer un nouveau mouvement en établissant une maison de missionnaires. Les Pères Deguire et Poulet sont actuellement en campagne de prédication. Le 26 octobre ils ont prêché à St-Léon, Man. Le 2 novembre, ils ouvraient une série de retraites en Saskatchewan. A St-Antoine du 2 au 9; à St-Maurice de Bellegarde du 9 au 16, à Wauchope du 16 au 23; à St-Raphaël du 23 au 30. En décembre prochain ils continueront ailleurs. Ces missions font beaucoup de bien dans les paroisses et sont très appréciées. Le R. P. Deguire a de longues années d'expérience dans ce genre de ministère. Il est bien secondé par le R. P. Poulet qui fait sous lui ses premières armes.

Mentionnez le "Patriote" à nos annonceurs

La question des liqueurs

Chaque province décidera par un plébiscite le régime qu'elle préfère

La législation adoptée pendant les derniers jours de la session fédérale au sujet de la prohibition a produit une grande confusion dans la plupart des esprits. Il est bon de mettre les choses au point.

Chaque province tiendra un plébiscite sur la question, après en avoir reçu l'autorisation du secrétaire d'Etat, et elle se trouvera liée pour une période de trois ans par la décision populaire ainsi obtenue.

Le gouvernement s'était d'abord proposé de présenter un bill prolongeant les ordres en conseil de prohibition du temps de la guerre pendant une durée de douze mois après la guerre. Il a dû abandonner son projet à cause de l'opposition de ses partisans.

On se souvient qu'un bill semblable, adopté par la Chambre, l'hiver dernier, avait été rejeté par le Sénat.

Dans l'amendement à la loi de tempérance voté le jour même de la prorogation du parlement, il n'est nullement question des ordres en conseil du temps de guerre. Ceux-ci cesseront donc d'être en vigueur à la proclamation officielle de la paix. On reviendra alors aux conditions qui existaient précédemment au sujet du transport des liqueurs d'une province à l'autre, c'est-à-dire que l'importation des liqueurs par les individus, pour leur usage personnel, sera permise.

Les stipulations du nouveau bill ne pourront entrer en vigueur dans aucune province tant que la législature n'aura pas présenté la requête nécessaire pour avoir un plébiscite.

Un amendement à la loi Doherty stipule que la liqueur ne peut pas être manufacturée pour des fins contraires aux lois de la province. Ceci veut dire qu'elle ne peut être manufacturée pour être vendue dans une province où la vente en est interdite. Cependant elle peut être manufacturée pour l'exportation.

---o---

Les liqueurs au Manitoba

Winnipeg.—J. N. McLean, administrateur de la loi de tempérance au Manitoba, a déclaré que l'importation des liqueurs dans la province serait légale dès la signature officielle de la paix. Il a ajouté qu'il avait découvert dans la loi une clause qui peut être invoquée pour interdire l'exportation de la province.

Pour ce qui est de l'attitude du gouvernement provincial, l'hon. T. B. Brown a dit qu'il était peu probable que le referendum soit soumis au peuple au moment des élections, l'été prochain, car cet objectif mettrait dans l'ombre les programmes des partis.

---o---

La lutte contre la tuberculose en Saskatchewan

La tuberculose est sans aucun doute curable si elle est soumise au traitement d'un sanatorium à ses débuts. Or la population de la Saskatchewan a à son service, à Fort Qu'Appelle, une institution complètement outillée pour faire face à la situation.

Il existe cependant une lacune visible au sujet de ce sanatorium: le patient indigent doit s'adresser à sa municipalité pour défrayer (au prix de $2.00 par jour) le coût de son traitement. Une telle disposition sent trop la charité; au lieu d'encourager le malade à entrer au sanatorium elle lui fait cacher son mal, et l'on voit tous les dangers qui en résultent pour le public.

Aussi le besoin logique du moment est-il l'adoption d'une taxe générale provinciale. De la sorte aucune municipalité ni aucun particulier n'auraient à contribuer et les cas suspects pourraient être diagnostiqués assez tôt pour permettre un traitement efficace. La guerre et la récente épidémie d'influenza ont taxé lourdement les ressources humaines de la province; le devoir s'impose aujourd'hui de combattre les ravages de la tuberculose en se plaçant sur une base d'affaires.

---o---

Une compagnie de navigation française a établi une ligne entre Vancouver et les forts de la Méditerranée avec Gênes comme port d'attache. Elle fait un service mensuel et transportera, en plus du saumon de la Colombie Anglaise, les produits de l'Ouest canadien.

A NOS MORTS

Comité d'érection d'un monument pour les Français de l'Ouest Canadien morts au champ d'honneur.

M. J. E. Collon, secrétaire trésorier, a l'honneur d'accuser réception des sommes suivantes:

J. G. Legrand, Winnipeg	$50.00
F. Chalieux, Winnipeg	25.00
B. de Witte, Winnipegosis	11.00
A. Laurent, Winnipeg	2.00
L. Begou, Winnipeg	2.00
H. Guyon, St-Boniface	1.00
P. Colin, St-Boniface	1.00
F. Sarraillon, St-Boniface	1.00
A. Dahalde, Kenaston, Sask	1.00
H. Loire, Winnipegosis	2.00
L'abbé C. Loriau, St-Antoine	5.00
P. de Roquigny, Haywood	10.00
J. Pantel, Beaconsfield	1.00
A. Pion, Winnipegosis	2.00
Rév. P. G. J. Salaün, Pincher Creek	3.00
S. Blanc, St-Boniface	1.00
G. Pinabault, Winnipeg	1.00
L. Deleris, St-Boniface	1.00
M. Verdiel, St-Vital	1.60
J. Verdiel, St-Vital	1.00
Mme Verdiel (mère), St-Vital	1.00
Mme Verdiel, St-Vital	1.00
A. Verdiel, St-Vital	1.00
P. Simonot, Winnipeg	10.00
F. de Sieyes, Winnipeg	25.00
J. Duranthon, Winnipeg	3.00
G. Viel, St-Boniface	5.00
J. A. M. de la Gielais, Winnipeg	50.00
Mme Barrellie, Winnipeg	2.50
Mme Glénat, Winnipeg	2.50
H. Constant, St-Boniface	5.00
de Trémaudan, Ste-Rose du Lac	2.00
Marc Sougre	1.00
A. Maginel, Grande Clairière	1.00
M. Mollot, Norwood	25.00
L. Foures, Winnipeg	5.00
P. Sala, Winnipeg	2.00
J. Collon, Winnipeg	2.00
J. Valliez, St-Boniface	1.00
P. Seive, Winnipeg	1.00
G. Lorimy, St-Boniface	1.00
F. Mollot, St-Boniface	1.00
V. Mager, St-Boniface	25.00
J. B. Cazal, St-Boniface	1.00
F. Cazal, St-Boniface	1.00
A. Gayon, St-Boniface	1.00
Y. Vigouret, St-Boniface	1.00
Mme Bouchet, St-Boniface	1.00
Mme Mullon, St-Boniface	5.00
L. Bouchet (père), St-Boniface	5.00
J. Soulás, St-Boniface	2.00
L. Miffon, Winnipeg	1.00
A. André, St-Boniface	1.00
L. Sparfel, Winnipeg	1.00
R. Ordonneau, St-Boniface	1.00
P. Lafon, Winnipeg	5.00
G. Furoux, Norwood	2.00
G. Guinet, Grande Clairière	1.00
Y. Caunac, Dunrea	2.00
A. Sebilleau, Winnipeg	50.00
P. Detreux, Winnipeg	1.0
A. Combette, Winnipeg	2.00
J. Bigourdon, Winnipeg	1.00
P. Garcenot, Winnipeg	2.00
F. Deniset, St-Boniface	10.00
P. Salvat, Winnipeg	1.00
J. Grymonpré, Norwood	15.00
Mlles Mesnage, St-Boniface	2.00
J. B. André, St-Boniface	2.00
J. Perrin, Winnipeg	1.00
Louis Marius, St-Boniface	5.00
Pirotton, St-Boniface	10.00
Keraalegnin, St-Brieux	2.00
J. Podin, St-Claude	1.00
J. de Grandmaison, Lydden	1.00
M. Lecointre, Winnipeg	1.00
A. Lombard, Winnipeg	1.00
Ch. Bonat, Winnipeg	2.00
Ray. Raymond, Prairie Grove	5.00
A. Griveau, Norwood	5.00
Rév. P. Fabre, Duck Lake	5.00
TOTAL	$451.00

Nous prions toute personne connaissant des Français qui n'auraient pas encore reçu de lettre à ce sujet de nous en faire connaître les adresses.

Adressez toute correspondance, mandats-poste, ou chèques, au Secrétaire-trésorier, J. E. COLLON, 300, Edifice Nanton, Winnipeg. Téléphone M. 2143.

---o---

Le gouvernement de la Saskatchewan s'efforce de parer à la disette de charbon

Régina.—L'hon. C. A. Dunning, ministre en charge du bureau de travail, annonce que le commissaire du travail s'efforcera d'assurer la plus juste distribution possible du charbon dès qu'il entrera dans la province, afin d'éviter les privations qui pourraient résulter de la disette en certains endroits.

M. Dunning explique que la difficulté actuelle est due à l'épuisement de tous les stocks des marchands au commencement de l'hiver. Les mines de l'Alberta expédient en ce moment 16.000 tonnes par jour, alors qu'à la même époque l'an dernier elles n'en expédiaient que 9,900 tonnes, et cependant leur production est insuffisante pour satisfaire à la demande.

Le ministre recommande à toutes les personnes des villes de ne pas emmagasiner plus de charbon qu'il ne leur en faut pour l'usage immédiat. Presque chaque bourgade et village de la province vit au jour le jour pour ce qui est du combustible et tout accaparement dans les villes ne manquerait pas de causer de la détresse quelque part. On demande également la coopération de tous les marchands qui doivent s'assurer que leurs clients ont réellement besoin de renouveler leur provision avant de leur livrer du charbon.

---o---

Les Français du Canada et l'amnistie

Montréal.—Le Consulat Général de France est informé que la loi d'amnistie, votée par le parlement français et promulguée le 24 octobre dernier ne s'applique aux insoumis déclarés tels après le 5 août 1914 qu'à deux conditions:

1o.—Il faut que le délinquant se soit rendu volontairement avant le 1er novembre 1918;

2o.—Que la durée de l'insoumission n'ait pas excédé deux mois (articles 8 et 9 combinés).

Quant à la désertion, seuls les déserteurs à l'intérieur peuvent, aux mêmes conditions que les insoumis, être amnistiés.

La loi est claire et elle ne change rien à la situation des Français qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus.

---o---

Deux et deux font quatre

M. l'abbé J. A. Fauteux, de Woonsocket a fait récemment la traduction française d'un livre de M. Bird S. Coler: "Two and two make four". M. Coler est membre de l'église méthodiste et contrôleur des institutions de charité de la ville de New-York. L'apparition de son livre a fait un certain bruit parce qu'il dénonçait une institution chère à bien des Américains, l'école publique. Dans cet ouvrage il fait le procès de l'école publique, neutre et obligatoire et il conclut à sa faillite au point de vue moral.

Dans le même livre, M. Coler, reconnaît la supériorité d'organisation de l'Eglise catholique et prend même la défense de la Papauté qui fut, au cours de l'histoire, l'objet de maintes attaques. Après les œuvres de MM. Morley et Moore, ce livre de M. Coler vient en quelque sorte affirmer l'universalité d'un sentiment favorable à l'Eglise catholique.

C'était assurément une bonne idée qu'eut M. l'abbé Fauteux de faire une traduction de ce livre pour les lecteurs de langue française, afin de le populariser parmi les nôtres du Canada et des Etats-Unis dans un temps où des deux côtés de la ligne 45e les assauts contre les écoles séparées semblent devenir plus fréquents et plus acharnés.

L'opinion en cette grave matière d'un éminent Américain de religion protestante, qui se rapproche singulièrement de la doctrine catholique, était d'un puissant intérêt, et M. l'abbé Fauteux a fait œuvre utile en contribuant à la diffusion du livre remarquable de M. Coler par la traduction française qu'il en a donnée.

Merci au traducteur pour la remise gracieuse d'un exemplaire.

N.B.—Le livre se vend $1.00 l'unité; $10.00 la douzaine, au *Devoir*, Montréal, ou chez l'abbé J. A. Fauteux, 82, rue Cumberland, Woonsocket, R. I.

Pour l'Agriculture

Sous le titre de *Société Internationale d'Economie et de Législation rurales*, vient d'être constitué un groupement international qui a pour but: l'étude de l'économie et de la législation rurales, la défense des intérêts généraux de l'agriculture, l'établissement de liens amicaux entre les ruraux des nations alliées et neutres, la documentation agricole, la propagande pour le retour à la terre. La nouvelle association a reçu le plus chaleureux accueil des gouvernements alliés et amis de la France. Elle fait appel à la collaboration de tous les ruraux. La correspondance doit être adressée au secrétaire général, M. Georges Desbons, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, propriétaire-éleveur. Le siège provisoire de la Société est fixé à Paris, 7, rue des Wallons (13e).

---o---

Les "frasques" d'un futur saint

Il s'appelait Jean, fils de Pierre Bernadone, l'un des plus riches négociants d'Assise en Italie. Son père lui donnait volontiers le nom de François, c'est-à-dire Français, peut-être parce que sa mère était Provençale, ou encore parce que l'enfant avait appris à parler notre langue. Quelle heureuse jeunesse! De l'argent, son père lui en donnait autant qu'il en voulait: avec de l'argent on a facilement des amis, beaucoup d'amis avec lesquels le jeune François se livrait à mille folies: joyeux soupers, où pourtant la belle vertu de chasteté ne fut jamais mise à mal, mais où les plaisanteries et les chansons s'échappaient sans arrêt des lèvres de tous. On faisait des vers, et on les chantait, en s'accompagnant sur des instruments de musique. Et même pour mieux ressembler aux "jongleurs" et aux musiciens de l'époque, François s'était fait faire un habit disparate, moitié d'étoffe précieuse et moitié de tissu grossier.

Il prend part à une des nombreuses guerres qui éclatent si souvent au XIIIe siècle dans les petites républiques italiennes; fait prisonnier, il met en joie ses camarades tant il est gai. Avec les années il ne devient guère plus sérieux. Fils d'un marchand, il veut mener la vie des nobles qu'il a approchés pendant sa captivité, et tient à gagner ses éperons de chevalier, avant de remplir le monde entier du bruit de ses exploits. Et puis tout cela change. La grâce de Dieu va toucher le cœur de ce jeune homme en lui montrant peu à peu le vide d'une folle existence, toute de plaisirs. Ce bourgeois jaloux d'atteindre au luxe des richesses se signalera à l'univers chrétien par son amour de la pauvreté.

En effet, ce n'est pas en qualité de chevalier, que François, le fils de Pierre Bernadone, nous est connu; en lui la postérité n'a voulu voir que le pauvre moine qu'il devint par la suite, l'apôtre enflammé pour le nom de Jésus crucifié.

Le souvenir des "frasques" de jeunesse de celui qui devait être saint François d'Assise nous donnera plus de confiance en nous-mêmes et surtout en Dieu pour nous aider à nous détacher des biens de ce monde, en ce temps où toute l'humanité se rue vers l'argent et le plaisir.

Un récent envoi de beurre d'Edmonton à New-York comprenait huit chars, ou 320,000 livres. En 1918, les crèmeries d'Edmonton ont exporté un peu plus de 6,000,000 de livres de beurre, et l'on espère que ce chiffre sera dépassé cette année.

Informations Agricoles

L'HIVERNEMENT DES PORCS

On a souvent démontré que les méthodes les plus simples sont les meilleures, et la station de Lacombe a prouvé par des expériences que cette règle s'applique également à l'hivernement des porcs. Bien des gens qui n'en ont pas fait l'essai hésitent à entreprendre l'élevage des porcs, à cause des températures excessivement froides. Ils s'imaginent qu'il faut des bâtiments très coûteux.

Nous avons fait pendant quelque temps des expériences pour savoir s'il vaut mieux tenir les porcs dans des bâtiments ou dans de simples cabanes, où ils sont nourris en plein air. Le système des cabanes a démontré sa supériorité; il revient moins cher; il [illegible] moins de grain et moins de travail.

Les porcs [illegible] à l'intérieur a [illegible] sans doute, à cause [illegible] plus forte et des [illegible] considérables de température. Les porcs tenus à l'extérieur sont plus vigoureux et [illegible] attaques de rhumatismes et autres maladies, [illegible] étaient logés dans [illegible] que l'on s'était [illegible] à rendre chau[illegible].

[illegible] qui sont distribuées [illegible] différents pacages [illegible] dans des enclos pour [illegible] elles sont mises côte à [illegible] un pied d'écartement [illegible] pied d'une clôture [illegible] qui entoure l'enclos [illegible] remplit alors de paille [illegible] l'espace qui se trouve [illegible] et entre les cabanes [illegible] cette paille [illegible] des cabanes jusqu'à [illegible] soient presque [illegible] recouvertes à l'extérieur [illegible] les cabanes, et on [illegible] cette paille entre les [illegible] jusqu'à ce que [illegible] presque complètement [illegible] à l'extrémité [illegible] dessus.

[illegible] employé avec succès [illegible] nourrisseur automatique [illegible] abreuvons les [illegible] des auges plates. La [illegible] difficulté jusqu'ici de [illegible] d'hiver a été [illegible] provision d'eau [illegible] il est important [illegible] reçoivent de l'eau à [illegible] et il faudrait [illegible] boire à volonté. [illegible] les porcs ont accès à [illegible] de paille, le nourrisseur [illegible] pas à s'inquiéter s'il [illegible], car les meules [illegible] durcies par le [illegible] bestiaux (ce [illegible] la ventilation [illegible] les porcs) sont [illegible] pour l'hiver que [illegible] procurer. Les porcs [illegible] provision suffisante [illegible] de paille à eux [illegible] fait une bonne [illegible] de poids pendant [illegible] froids de l'hiver. L'hiver dernier, à la station de Lacombe, nous avons logé dans [illegible] de ce genre, 75 truies [illegible]. Ces truies qui avaient [illegible] pendant l'hiver une ration [illegible] de six livres de grain, étaient en bon état [illegible] et ont toutes donné [illegible] de saines portées de porcelets. Le grain était donné [illegible] ce qui fournissait une [illegible] occasion aux truies de [illegible] se procurer leur part.

On nous a demandé si dans les [illegible] des centaines de cochons [illegible] ensemble on ne court [illegible] le risque de trop remplir les cabanes. Nous n'avons aucune difficulté lorsque les porcs sont [illegible] par âge et par taille.

G.-H. HUTTON,
Régisseur station expérimentale, Lacombe, Alta.

Production des œufs en hiver

On a beaucoup écrit et beaucoup dit sur la production des œufs en hiver, mais il reste encore beaucoup à faire, au point de vue [illegible] pour que cette industrie [illegible] un développement raisonnable.

Nous n'avons pas l'intention [illegible] la question en détail: nous voulons seulement faire ressortir quelques-uns des points les plus importants qui s'y rapportent.

VOLAILLES DE BONNE QUALITÉ

La première chose essentielle pour la production des œufs en hiver est d'avoir de bonnes volailles; nous entendons par là des volailles de race pure, fortes, rustiques, vigoureuses, qui puissent [illegible] pondre avant l'ar[illegible] automne. Pour avoir des poulettes répondant à ces exigences, il faut les faire éclore de bonne heure, les tenir séparées des volailles adultes pendant l'été, et leur donner toutes les occasions possibles de grandir et de se développer.

Une poulette ordinaire des variétés à toutes fins, ne devient adulte qu'au bout de cinq ou six mois. La meilleure époque pour faire éclore les volailles dont on veut se servir pour la ponte d'hiver est entre la mi-avril et la mi-mai.

Choisissez avec le plus grand soin, les meilleures poulettes, et mettez-les de bonne heure dans leurs quartiers d'hiver, avant la mi-octobre au plus tard: il leur faut au moins un mois pour s'habituer entièrement à leur nouveau logement. Lorsque vous mettez les volailles dans leurs quartiers d'hiver, ne mettez jamais les poulettes avec les poules dans un même parquet; ne mettez pas, non plus, les poulettes écloses tard avec celles qui sont plus avancées. Séparez vos volailles suivant la taille, l'âge et la précocité. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats. Ayez soin également de ne pas mettre trop de sujets dans un même parquet: il faut de quatre à six pieds carrés de plancher pour chaque volaille.

LE POULAILLER

Le deuxième point essentiel pour la ponte d'hiver, est un bon poulailler. Aujourd'hui, les aviculteurs s'entendent assez bien sur les principes de la construction des poulaillers, mieux que sur la question du genre de poulailler; en fait, le genre est encore à l'état d'évolution.

Un poulailler, pour la ponte d'hiver, doit être sec; l'humidité sous une forme quelconque, qu'elle émane de l'extérieur ou de l'intérieur, affaiblit beaucoup la vitalité des volailles, et affecte directement la ponte. Au point de vue anatomique les volailles diffèrent des autres animaux de la ferme; elles exhalent de leurs poumons, sous forme de vapeur, une très forte proportion de l'eau qu'elles boivent. Dans ces conditions, l'atmosphère, à l'intérieur du poulailler fermé, devient rapidement humide, et lorsqu'il fait froid, les murs et les plafonds se couvrent de givre. En outre les ornements de la tête, crête, barbe, etc., sont beaucoup plus exposés à geler dans un poulailler humide que dans un bâtiment sec.

On peut prévenir l'humidité au moyen de deux méthodes très simples: (a) En faisant un plafond de paille; ceci consiste à placer une épaisse couche de paille sur des perches ou sur des planches brutes posées sur les entraits, et espacées l'une de l'autre; naturellement cette méthode convient mieux aux toits carrés ou à croupe qu'aux toits en appentis; (b) En recouvrant de coton le devant du poulailler, ou en y laissant des ouvertures.

Le poulailler à devant de coton est plus sec, car l'humidité qui est engendrée à l'intérieur sort par le coton, et l'atmosphère du poulailler n'est jamais plus humide qu'à l'extérieur. Sans doute, dans un poulailler ouvert ou en coton, la température est parfois plus basse que dans un poulailler fermé, mais personne n'ignore qu'on supporte beaucoup mieux un froid sec qu'un froid humide.

Le deuxième point est l'aération du poulailler. Il faut donner de l'air aux poules si l'on veut qu'elles se tiennent en bonne santé et qu'elles conservent l'énergie nécessaire à la ponte d'hiver, et il en faut en abondance. La température du corps est élevée chez les volailles (106 degrés F.); la circulation du sang et la respiration sont rapides en proportion, et il leur faut donc, relativement à leur poids, une plus grande quantité d'air frais que pour tous les autres animaux de la ferme. C'est aussi pour cette raison que l'on a adopté le poulailler à façade de coton.

Le troisième point est l'éclairage. Un bon poulailler d'hiver doit être bien éclairé, et disposé de façon à recevoir autant de soleil que possible. Les fenêtres ne conviennent guère, car dans les poulaillers ordinaires de la ferme, elles sont tellement sales, si bien tapissées de toiles d'araignées, qu'il n'y passe guère de soleil. La façade de coton, clouée sur un cadre fixé sur charnières et ouvert tous les jours où il fait beau, permet de surmonter ces difficultés, elle donne aux volailles l'occasion d'étaler leurs plumes, de prendre un bain de poussière dans la terre séché, ou dans la litière qui couvre le plancher, ou dans la boîte de poussière pourvue à cet effet.

Quatrième point extrêmement important: la propreté et l'hygiène. Sans doute, les poules pondront dans un poulailler sale si les autres conditions ne font pas défaut, mais à en juger par l'état actuel des œufs, il est clair qu'une campagne d'hygiène et de propreté est aussi nécessaire pour l'industrie avicole que pour toute autre phase de l'agriculture. Les poules se plaisent dans un poulailler sain, sec, bien aéré et bien éclairé, et on aura tout avantage à les satisfaire sous ce rapport.

On aura peut-être remarqué que nous n'avons pas parlé de la chaleur. Les expériences qui ont été faites sur ce point ont démontré que les poules, grâce au vêtement merveilleux de plumes qui les recouvrent, n'exigent pas, dans leur logement, une température aussi élevée que les autres catégories d'animaux de la ferme; il est bon cependant de tenir le poulailler aussi chaud que l'on pourra le faire, sans préjudice des autres conditions essentielles que nous venons d'énumérer.

W.-A. BROWN, B.S.A.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.90
ORGE	$1.25
FOIN, non pressé	$15.00 à $20.00
MOULEE, 100 livres	$2.75
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	.60c
ŒUFS, la donz.	.60c
POMMES DE TERRE	$1.50
POULET, la livre	.30c
MOUTON, la livre	.20c
PORC, la livre	.25c
BOEUF, la livre	.18c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. BURNS & CO.)

Bouvillons, de choix	9—10
De boucherie	7—8
De boucherie de choix	6—7
Moyens	4—7
Génisses	5—8½
Vaches	4—8
Communes	4—5
Conserve	3½—4½
Bœufs	4—7½
Taureaux	4—6
Veaux	5—8½
MOUTONS	
Béliers	9—10
Brebis	8—9
Agneaux	10—12
PORCS	
De choix, au char	16
De choix, au wagon	15½

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11.00 à 11.50; bons, 9.50 à 10.00; 7 à 8.00.

Génisses de boucherie, de choix, 9.25 à 9.75; assez bonnes, 7.50 à 8.00; moyens, 7 à 8.00.

Vaches de boucherie, de choix, 8.50 à 9.00; assez bonnes, 7.00 à 7.50; moyennes, 5.50 à 6.00; conserve, 4.00 à 4.50.

A engraisser, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; assez bons, 6.00 à 7.00.

Taureaux, de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.50 à 5.00.

Bœufs, de choix, 6.00 à 7.00; assez bons, 5.50 à 6.00; moyens, 5.00 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Vaches, légères de choix, 8.00 à 9.00; pesantes de choix, 7.00 à 8.00.

Moutons, de choix, 8.00 à 8.50; agneaux, de choix, 11.00 à 11.50; brebis de choix, 8.50 à 9.00.

Porcs de choix, 16.00; pesants, 15.00 à 14.00; truies, 12.00; verrats, 10.00 à 11.00; légers, 15.00.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE.—No. 2 C.W., 86½; 3 C.W.,

AVOINE.—No. 2 C.W., 86; 3 C.W., 84½; extra 1 fourrage, 84; 1 fourrage, 81½; 2 fourrage 79½.

ORGE.—No. 3 CW., 1.50¾; rejetée, 1.33¾.

LIN.—No. 1 N.W.C., 4.79; 2 C.W., 4.75; 3 C.W., 4.34.

SEIGLE.—2 C.W. $1.39.

PRINCE-ALBERT

Les Franco-Canadiens de Prince-Albert fêteront la Sainte-Catherine

Le comité du cercle local de l'A.C.J.C., désireux de reprendre les soirées habituelles d'hiver, toujours si goutées, a cru qu'il ne pouvait mieux inaugurer la saison qu'en célébrant la Sainte-Catherine, suivant la bonne tradition canadienne.

Tous les Franco-Canadiens et Franco-Canadiennes sont donc cordialement invités à assister à la soirée qui aura lieu dans la salle paroissiale, mardi soir, à huit heures et demie. Un programme artistique est préparé [illegible] amateurs, qui sauront nous [illegible] passer un moment agréable.

Il va sans dire que la grande attraction [illegible] toute fête de Sainte-Catherine, [illegible] la bonne tire canadienne [illegible] place d'honneur qui lui revient.

Le comité du cercle local de l'A.C.J.C. se propose de donner pendant [illegible] l'hiver une soirée chaque quinzaine. Nous aurons l'occasion d'en [illegible]. Mais qu'on ne manque pas [illegible] de mardi soir. Toutes les [illegible] de langue française sans [illegible] seront les bienvenues.

Prince-Albert a souscrit $654,950

La campagne de l'Emprunt de la Victoire est finie. La division de Prince-Albert a atteint son objectif et [illegible] au peu dépassé; elle a souscrit [illegible] total de $1,314,850. La ville [illegible] devait fournir $430,000, en a fourni $[illegible]. Sur les quinze districts de la division, huit n'ont pas atteint leur objectif.

C'est Marcelin qui s'est le plus distingué, il a souscrit $36,050, alors que sa quote-part était fixée à $15,000. Melfort, Rosthern, Star City, Tisdale et Big River ont également fait bonne figure.

La Prince Albert Lumber Co. achète la Finger Lumber Co. de Le Pas

D'après une information venue de Winnipeg, MM. C. J. et D. N. Winton, de Minneapolis, les propriétaires de la Prince-Albert Lumber Co., ont acheté les propriétés de la Finger Lumber Co., au Pas, pour la somme d'environ $1,500,000.

C'est la plus grosse transaction du genre qui ait encore eu lieu au Manitoba. Elle comprend l'achat de 324 milles carrés de limites à bois, une grande scierie et tout le matériel pour la coupe des billots.

La Finger Lumber Co. a été fondée en 1912, avant l'arrivée du chemin de fer au Pas. Elle a toujours été en opération depuis, et sa production moyenne est d'environ 190,000 pieds par jour.

M. A. L. Mattes, gérant de la Prince Albert Lumber Co., prendra la direction des travaux au Pas.

—Un signe peu équivoque de la prospérité rurale dans la région, c'est le grand succès qu'obtiennent les ventes à l'encan sur les fermes et les prix élevés qu'obtiennent les cultivateurs pour leurs animaux et leurs machines agricoles.

—La maison Gordon, Ironsides & Fares, de Winnipeg, a installé un représentant au marché aux animaux de Prince-Albert.

—De passage à l'évêché, le R. P. Lefebvre, O.M.I., procureur des missions du MacKenzie, diocèse de Mgr Breynat, et le R. P. Falher, O.M.I., procureur des missions de l'Athabasca, diocèse de Mgr Grouard; M. l'abbé J. Bigaouette, de Régina, en route pour Le Pas où il doit passer quelque temps.

La destruction des loups dans la Saskatchewan

D'après les chiffres fournis par le département de l'Agriculture à Régina, il a été tué dans la province, l'année dernière, 35,794 coyotes et 10 loups des bois. Les municipalités organisées ont payé un total de $45,496.50 pour la destruction de ces loups.

La loi sur les primes des loups fixe à $10.00 la prime pour les loups gris ou loups des bois et à $1.00 pour les coyotes. Le département de l'agriculture rembourse à la municipalité 50 p. c. des primes ainsi payées. Le paiement de la prime est obligatoire pour toutes les municipalités. Quiconque tue un loup sur le territoire d'une municipalité organisée n'a qu'à présenter la peau au secrétaire-trésorier et à signer une déclaration assermentée pour recevoir la prime à laquelle il a droit.

L'Ouest canadien sera bien représenté à l'exposition internationale des animaux, qui se tiendra à Chicago du 29 novembre au 6 décembre. On exposera en même temps du grain.

Mauvaise année pour les assurances contre la grêle

A. E. Fisher, surintendant des assurances pour la Saskatchewan, prépare en ce moment un rapport spécial sur les opérations des compagnies d'assurances contre la grêle en Saskatchewan pour 1919. Bien que les chiffres ne soient pas encore entièrement compilés, les rapports reçus jusqu'à présent montrent que les compagnies ont subi de très lourdes pertes cette année.

Cinq compagnies accusent des pertes dépassant de beaucoup le revenu de leurs primes. Onze compagnies ont perdu entre 75 et 100 p.c. de leurs primes et les autres en moyenne 65 p.c. Ces chiffres indiquent bien que 1919 a été une année très défavorable pour toutes les compagnies d'assurances contre la grêle faisant affaires dans la Saskatchewan.

La musique n'a pas de patrie

La musique allemande qui avait été bannie en France durant la guerre a fait de nouveau son apparition sur les programmes des concerts d'orchestre et dans certains théâtres.

Lors d'un grand concert donné dernièrement à Paris, on a demandé à l'auditoire son opinion sur le retour de la musique allemande. Presque tous les auditeurs ont demandé de jouer de la musique allemande.

Les Parisiens ont la victoire généreuse. Après 1870, ils avaient été beaucoup plus longs à se réconcilier avec la musique allemande.

Qualité variable des aliments

Le cultivateur qui est obligé d'acheter des aliments pour ses bestiaux devrait tout d'abord se renseigner le plus exactement possible sur la valeur alimentaire relative des aliments qu'on lui offre. Le bulletin no. 36, deuxième série des fermes expérimentales fédérales, qui vient de paraître et que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère de l'agriculture, à Ottawa, nous apprend qu'il a paru sur le marché, en ces derniers temps, en dehors des aliments bien connus qui ont conservé leur qualité, certaines moulées assez nombreuses, d'une qualité extrêmement pauvre, quelques-unes mêmes sans aucune utilité, et que ces moulées se vendent presque aussi cher que d'autres aliments beaucoup plus nourrissants. Le docteur F. T. Shutt, chimiste du Dominion, l'auteur de cette publication, recommande spécialement à tous ceux qui achètent des aliments d'insister auprès du vendeur pour obtenir une garantie relativement à la quantité de protéine, de matière grasse et de cellulose, qui se trouvent dans les produits, qui, aux termes de la loi des aliments commerciaux, doivent être vendus sous garantie. Les analyses faites au laboratoire des fermes expérimentales ont démontré que la composition des criblures provenant des élévateurs et résultant du nettoyage et du classement du blé et d'autres grains, est extrêmement variable, suivant les quantités de blé cassé et de graines de mauvaises herbes qui s'y trouvent. Il y a beaucoup de graines de mauvaises herbes qui, sans être réellement nuisibles, sont du moins si amères que les moulées que l'on obtient des criblures qui les contiennent sont rejetées par le bétail. Il n'en est pas de même des criblures qui ont été purifiées de leurs graines noires et qui sont à la fois nourrissantes et engraissantes. Ce fait a été démontré non seulement par des essais au laboratoire, mais aussi par des expériences pratiques d'alimentation sur les bovins, les porcs et les volailles.

La cuisson en chaudière découverte

Autrefois on avait l'habitude de faire cuire les fruits et les tomates dans une chaudière découverte pour en faire des conserves. On mettait le contenu de la chaudière, tandis qu'il était encore tout bouillant, dans un bocal stérilisé que l'on bouchait immédiatement. Ce procédé n'était pas très satisfaisant. Des moisissures apparaissaient souvent sur le dessus du bocal et fréquemment tout le contenu était gâté. L'auteur du bulletin no. 13 sur "la Conservation des fruits et des légumes pour emploi à la maison", qui vient de paraître et que l'ont peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, dit que les denrées alimentaires se gâtent parce qu'elles sont attaquées par des germes vivants, qui sont des formes minuscules de vie végétale. Ces petits organismes, qui font gâter les conserves, sont au nombre de trois. Ce sont les moisissures, les levures et les bactéries. Les moisissures sont bien connues de toutes les ménagères. Elles se plaisent dans un milieu chaud, humide et sombre, et se nourrissent de sucre et de fécule. Elles succombent facilement à une forte chaleur humide, et lorsque l'on fait cuire les tomates et les fruits dans une chaudière découverte on fera bien de stériliser les bocaux, une fois remplis, pendant au moins dix minutes.

La "Légion d'espoir"

Sous cette appellation heureuse, évoquant, au bénéfice de la race canadienne-française, les gloires et les promesses de la "Légion d'honneur", que la "vieille France" a rendue fameuse, le *Ralliement catholique et français en Amérique* se dispose à régulariser et à développer l'une des catégories les plus intéressantes de ses membres, celle des petits coopérateurs du "Sou des Enfants".

Cette décision coïncide avec une réorganisation et une extension générales de l'oeuvre de propagande et de rayonnement franco-catholiques du "R.C.F.A.", auquel son auteur, le "Comité permanent de la Langue française', a tout récemment accordé l'autorisation de se pourvoir d'un nouveau "conseil de direction", pour assister le Directeur-délégué dans la tâche qu'il poursuivait seul depuis six ans. Au Directeur-délégué, M. Amédée Denault, à qui reste confiée la gouverne de ce mouvement de défense, d'organisation patriotique, ont donc été adjoints, en attendant d'autres collaborations qui s'annoncent: en qualité de président, M. Adjutor Rivard, avocat, C. R., secrétaire général du "Comité permanent de la Langue française; comme vice-président, M. le Dr Joachim Reid, chirurgien-dentiste; comme directeur, M. le Commandant J.-A. Hamel et M. Elias Thivierge; aux fonctions d'Envoyé-propagandiste, M. E.-A. Chartier, représentant du Comité "Dieu et Patrie", vice-président de la Société St-Jean-Baptiste de S. Charles de Limoilou.

Ce personnel semble promettre un regain de prospérité et d'influence à l'organisme d'action et de propagande créée, en 1913, par le "Comité permanent L. F.", selon le mandat exprès qu'il en avait reçu de la nationalité canadienne-française en Amérique, en son mémorable congrès de juin 1912. Le "Ralliement C. F. A." a déjà à son actif de beaux états de services: nous faisons des voeux sincères pour que sa carrière devienne de plus plus brillante et fructueuse. (*L'Action Catholique*, 10 nov. 1919.)

AVIS PUBLIC

concernant l'Ecole Séparée

L'Assemblée annuelle des contribuables de l'Ecole Séparée sera tenue dans la salle de l'Ecole Séparée, à 8 heures p.m. le vendredi, 28 novembre 1919.

Toute personne intéressée est cordialement invitée d'assister à cette assemblée.

JULES CASGRAIN, Secrétaire
Prince Albert.

AVIS PUBLIC

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 30 novembre prochain, par le secrétaire de l'Ecole Séparée, pour cinquante cordes de peuplier ou de tremble; dix cordes devant être livrées avant Noël, et la balance le ou vers le 28 février.

JULES CASGRAIN, Secrétaire
Prince Albert.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

M. le docteur Montreuil nous prie d'avertir le public qu'il a déménagé ses bureaux au No. 15, 11ème rue est.

A L'ENCLOS Sec. 34-45-6 W3 un cheval d'un an, noir, face blanche, deux pattes en arrière blanches, pas d'étampe.

Un cheval d'un an, brun, tâche blanche au front, pas d'étampe. A. M. VENNE, Marcelin, Sask. 36—39.

BARBIER demande une place permanente, 12 ans d'expérience. Centre canadien-français préféré. S'adresser à E. DESHAIES, Boite 20 Wolseley, Sask. 35—38

A VENDRE à bonnes conditions pour cause de santé, trois quarts de section de bonne terre à blé, ensemble ou séparément, dans un centre bien français. 315 âcres en culture, eau en abondance à proximité et un bon puits d'eau douce. Pour plus amples renseignements, s'adresser à L. O. Désautels, St-Denis, Sask. 34—38 p.

Encourageons nos industries locales. Achetez chez Coté votre bois de construction. Assortiment complet, prix modérés et service courtois.

MONTMARTRE, Sask.

Cartes de Noël et du Nouvel An

Nous avons un grand choix de cartes pour Noël et le Nouvel An. Nous imprimerons à votre désir le genre de souhait. Prix $1.50, $2.00, $2.50, et $3.00 la douzaine avec enveloppes.

J. P. DAOUST
65, Rue de la Rivière Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

ENSEIGNES pour magasins et bureaux. Procédé tout à fait nouveau. On peut faire facilement $50 par semaine. Northwestern Mail Order House, Dept. A., Casier postal 257, Prince-Albert.

DES HOMMES habiles peuvent faire partout beaucoup d'argent avec nos lettres dorées de vitrine dernier modèle. Northwestern Mail Order House, Dept. A., Casier postal 257, Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE immédiatement deux écoles situées dans des centres franco-canadiens pour y placer deux institateurs. Spécifier le salaire offert et la distance de l'église et de la station. S'adresser à l'Association Interprovinciale, Vonda. 37—39

MIEL A VENDRE, 30 sous la livre, en chaudières de 10 livres.
MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man.
30—44 P.

A VENDRE.—Bon chien de chasse aux loups "Wolfhound". Très long et très haut. Garanti de race pure. Pour informations s'adresser à Dr Nichol, Shell River, Sask

EN FAMILLE

Un témoignage

PLUTOT mille morts, l'une après l'autre, que de me voir liée par le mariage à un ennemi de l'Eglise!"

Cette invincible réplique par laquelle sainte Chantal, alors jeune fille, triompha des sollicitations de sa famille la pressant d'épouser un seigneur hérétique, me revint à la mémoire, la semaine dernière, au moment où je terminais mes quelques réflexions sur les mariages mixtes. L'exemple de la sainte me parut un précieux témoignage à [illegible]

"Plutôt mille morts!.." Ce cri spontané de véhémente répulsion [illegible] pour un acte que la foi réprouve n'exprimerait-il que l'instinctive révolte d'un cœur jeune, ardent, avide du bonheur auquel il a droit, devant l'écueil contre lequel ce bonheur ira [illegible] se briser? Il n'est pas invraisemblable de le supposer: la lucidité de jugement de la jeune Jeanne-Françoise [illegible] pas sans lui faire entrevoir les périlleux hasards, même au point de vue purement humain, de l'alliance disparate qu'on lui proposait.

L'amour qui n'est point basé sur la communauté d'idées et de sentiments, [illegible] assauts résistera-t-il? Le mariage qui ne fusionne pas en même temps qu'il lie les existences, quelle garantie de [illegible] peut-il offrir?

[illegible] les croyances viennent du cœur, ce sont elles qui [illegible] fortement, entre deux êtres, ces liens d'immatérielle [illegible] sans quoi l'intimité même du foyer peut devenir une solitude [illegible] quand elle n'est pas une douloureuse arène.

"[illegible] prie ensemble, on est bien près de s'aimer", dit-on, [illegible] le bienfait et la souveraine puissance de la confraternité [illegible] Quand on prie ensemble, surtout si l'on s'aime déjà, [illegible] bien près aussi d'oublier, de pardonner, s'il survient dans [illegible] un désaccord et de sourire, apaisé, à l'entente harmonieuse [illegible] Quand on prie ensemble n'est-on pas bien près encore [illegible] à l'heure de l'épreuve, par l'illumination des mêmes [illegible] la communauté des mêmes espoirs? Ah! qui dira l'inexprimable [illegible] d'une vraie chrétienne au chevet d'agonie d'un époux [illegible] qui ne partage pas sa foi! Qui dira son amère douleur [illegible] frustrée, comme il arrive si souvent, de son droit de former ses fils et de leur inculquer les premiers principes religieux [illegible] de toute la vie!

Sainte Chantal ne regretta pas sa vaillante attitude de catholique intransigeante soumise aux directions de l'Eglise. Elle attribuait à une protection spéciale de la Sainte Vierge l'énergie qu'elle avait [illegible] en cette circonstance difficile et en parlait souvent comme d'une des plus signalées faveurs qu'elle eût jamais reçues. "Elle ajoutait, [illegible] dit son biographe, que l'heureux mariage dont elle fut plus tard [illegible] n'avait été que la récompense de sa fidélité à correspondre [illegible] en refusant de s'unir à un hérétique."

Mes petites sœurs canadiennes, méditez l'exemple de sainte Chantal [illegible] chrétiennes comme elle: soyez courageuses comme elle. [illegible] pas plus qu'hier, le bon Dieu ne saurait être en reste de [illegible] envers ceux qui le servent de tout leur cœur.

ANNETTE SAINT-AMANT

LE MOUCHOIR

Le mouchoir est un ustensile [illegible] prosaïque, si l'on considère [illegible] coton. Et, malgré tout, il est des moments où son rôle devient des plus poétiques. On le [illegible] aux heures d'enthousiasme [illegible] lorsque, au milieu des applaudissements, les mouchoirs se mettent à voltiger au-dessus des têtes, comme des drapeaux improvisés.

Oui, le mouchoir est un drapeau, un drapeau que l'on met ordinairement dans sa poche, sans qu'on puisse être accusé pour cela [illegible] de lâcheté. C'est le drapeau de la bienvenue, le drapeau de l'adieu. C'est la [illegible] des cœurs qui [illegible] qui, debout [illegible] s'éloigner un [illegible] moins longtemps visible et perdrait dans sa [illegible] minutes de correspondance affective si sa main [illegible] tandis que le paquebot fend les ondes, n'agitait pas un mouchoir.

Puis, lorsque l'absence nous atteindrait, le mouchoir prend une nouvelle fonction. C'est lui qui essuie nos larmes. Il les recueille, dépositaire muet, mais fidèle. Sans doute il ne console pas, mais il soulage quand même. Il sert même, quand les larmes ne veulent pas venir, à donner à la galerie l'illusion qu'elles sont venues, ce qui peut contribuer à entretenir les convenances sociales.

Ici se pose une question triste. Pourquoi ne peut-on pas pleurer sans avoir besoin de se moucher? Quelle que soit la sincérité, la beauté même d'une douleur, toujours cette nécessité ridicule et triviale vient interrompre le cours naturel de l'affliction. L'œil ne peut s'humecter sans que le nez jette sa note musicale. Image de la servitude où le corps tient l'âme, et de la façon étroite dont le sublime et le grotesque se mélangent inévitablement dans le [illegible] de la vie.

Le mouchoir, utile aux âmes blessées, panse également les blessures du corps. C'est le bandage improvisé, celui qui tombe le premier sous la main. Combien, depuis cinq ans, ont dû s'adapter à cet usage! Auxiliaire de la première minute, le mouchoir a dû sauver bien des vies. A certains jours, il buvait autant de sang que de larmes.

Il ne paraît pas que les anciens aient connu le mouchoir, au moins pour se moucher. Le mot latin qui sert parfois à le traduire est *sudarium*, d'où l'on a fait "suaire", mais qui signifie proprement pièce de linge pour essuyer la sueur. Même dans les temps modernes, le mouchoir semble apparaître d'abord comme objet de luxe. Dans Molière, un des griefs de la servante Dorine contre Tartufe est la destruction d'un mouchoir:

Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses mains
Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des Saints,
Disant que nous mêlions, par un crime effroyable,
Avec la sainteté les parures du diable.

Le diable, aujourd'hui, a inventé d'autres parures que les mouchoirs.

Ceux-ci n'en servent pas moins, en certains cas, à l'ornementation du costume. Certains élégants, qui tiennent à faire savoir que leur linge est fin, s'arrangent pour que le bout de leur mouchoir dépasse leur poche. Des élégantes utilisent aussi, dans la composition de leur toilette, de petits carrés d'étoffe artistement brodés. Mais c'est à peine si l'on ose donner à ceux-ci le nom de mouchoirs. Où donc se moucherait-on s'il fallait les employer à cet usage? Le nez de Cyrano les percerait à jour ou s'accrocherait dans leurs "jours". On se heurterait à de trop larges lisières brodées et à de trop massives initiales. Le peu d'espace libre constituerait, de toute manière, une ressource bien maigre en cas de rhume de cerveau.

Plus simple et plus rustique, le mouchoir fait ailleurs fonction de coiffure. Des femmes de la campagne l'arborent traditionnellement comme une mantille économique. Vont-elles au marché? C'est dans un mouchoir qu'elles rapporteront leurs emplettes. C'est parfois un simple mouchoir qui vient s'enrouler autour d'un cou frileux pour le défendre de la brise; mais souvent, en ce cas, le mouchoir se colore et tient à s'ennoblir en se faisant appeler foulard. Si le cou, sans être frileux, est celui d'un violoniste, c'est encore un mouchoir qui vient s'y suspendre pour protéger le haut du vêtement contre le contact du violon. Il faut peu de chose pour métamorphoser un mouchoir en bonnet de nuit, surtout si l'on ne craint pas de porter des cornes.

Bref, malgré sa petitesse et sa simplicité et peut-être même en raison de cette simplicité et de cette petitesse, ce minuscule lambeau de toile ou de baptiste s'accommode à tout et s'offre à nous rendre les services les plus variés comme les plus imprévus. Il nous semble même que nous aurions pu citer encore plusieurs traits à son éloge. Mais voilà, il aurait fallu nous en souvenir, et, pour nous en souvenir, il aurait fallu faire un nœud... à notre mouchoir.

G. d'AZAMBUJA.

Après ceux qui ont les premières places, je ne connais rien de plus malheureux que ceux qui les envient.

Mme de Maintenon.

Les contes historiques de la Société St-Jean-Baptiste

Les jeunes lecteurs des *contes historiques* de la Saint-Jean Baptiste seront sans doute heureux d'apprendre qu'il paraîtra bientôt une nouvelle série de ces contes. Aux dix sujets déjà publiés s'ajouteront donc huit autres.

Combien de sentiments de fierté, de générosité et de légitime admiration vont surgir dans l'esprit des petits Canadiens français qui auront appris à connaître les grandes figures, les gestes fiers, les drames émouvants de notre histoire, en même temps qu'ils liront ces naïfs et pittoresques récits. Amour de la patrie, gratitude envers les héros, exaltation de la fierté nationale, en un mot, tout ce qui contribue à faire l'éducation du patriotisme éclairé, telle est la riche trame de ces images populaires qui entrent dans l'esprit de l'enfant, en y laissant une empreinte aussi saine qu'ineffaçable.

Les sujets de la deuxième série comprennent: Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Lambert Closse, Mère de l'Incarnation, Robert Giffard, Charles Le Moyne et ses fils, Pierre Le Moyne d'Iberville, et Charles Michel de Salaberry.

En outre de l'édition courante, il est fait de ces contes un tirage limité, sur papier spécial. Ces huit sujets, ajoutés aux dix de la première série, sont mis en albums. On peut donc acheter ces contes soit en feuilles détachées, soit en albums.

Les feuilles se vendent 2 sous l'unité, et l'album 50 sous.

Adresser toute commande au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, Monument National, à Montréal, ou aux librairies.

Le Coin des Enfants

UNE FAMEUSE RECETTE

A l'âge de quinze ans, le jeune Nestor Cabidous, qui était pauvre et ambitieux, quitta la bonne ville de Marseille où il avait vu le jour pour faire le tour du monde, dans l'espoir de rencontrer la fortune. Après diverses aventures, il débarqua dans une ville d'Orient qu'il trouva en révolution. Il s'y passait, en effet, de graves événements. Le calife venait de faire mettre à mort son cuisinier qui avait laissé brûler le rôti. On lui cherchait un remplaçant. Un concours était ouvert. Une foule de candidats s'étaient présentés, tant amateurs que professionnels, se prétendant tous passés maîtres dans l'art culinaire. Mais pas un seul n'avait réussi à satisfaire le calife, très raffiné sur la bonne chère. "Té, se dit Nestor, si je pouvais avoir la place?" Et délibérément il se mit sur les rangs. Tout d'abord, on ne voulut pas l'admettre; sa figure rose de gamin imberbe n'inspirait pas confiance; mais Nestor déclara qu'il possédait le secret d'une recette extraordinaire, une recette de Marseille, inconnue en Orient, et dont le souverain se délecterait. Il n'avait certainement jamais encore mangé rien de pareil. "Qu'est-ce que c'est? demanda-t-on curieusement. — C'est l'olive à la Provençale, répondit Nestor. —Une olive!" Tout le monde s'esclaffa. Prétendre régaler Sa Hautesse avec une olive! ce petit Français se moquait du monde.

"On peut toujours me laisser essayer, dit-il. —Il a raison, fit le calife, laissez-le essayer." On mena Nestor à la cuisine, avec ordre de lui donner les ingrédients nécessaires pour accommoder l'olive: "Oh! dit-il, il ne me faut que peu de chose, d'abord un anchois." Quand il l'eut, il l'introduisit roulé dans l'olive, à la place du noyau qu'il avait enlevé. "Maintenant, reprit-il, il me faudrait une mauviette." On lui en apporta une et il fit entrer son olive à l'intérieur. Puis il demanda un ortolan dans lequel il plaça la mauviette, ensuite une caille pour y mettre l'ortolan, puis une perdrix pour y placer la caille. Les serviteurs du calife paraissaient ahuris; ce ne fut pas tout. La perdrix fut mise dans un faisan, le faisan dans un paon, le paon dans un dindon. Tout le personnel du palais était sur les volatiles réclamés par le jeune Marseillais. Lorsqu'il eut bardé son dindon, il demanda: "Vous n'auriez pas un agneau?" Les serviteurs se regardèrent, de plus en plus stupéfaits, mais on courut en chercher un. Il mit le dindon dans le ventre de l'agneau; ensuite, il lui fallut un cochon de lait pour mettre l'agneau, un chevreuil pour mettre le cochon de lait, un veau pour mettre le chevreuil; enfin, le veau lui-même entra dans un boeuf, et le bœuf, ficelé et embroché, fut mis à rôtir devant un brasier ardent. Un fumet délicieux sortait de toutes ces viandes.

Quand elles furent cuites à point on débrocha et on servit. Nestor, qui avait réclamé l'honneur de présenter lui-même son plat, enleva tour à tour les enveloppes, non sans que le calife goûtât un morceau à chacune d'elles, et plus il allait, plus les morceaux lui semblaient succulents.

Quand il arriva à l'olive, sa joie toucha au délire; il déclara que de sa vie il n'avait mangé rien d'aussi savoureux. Séance tenante, il créa Nestor cuisinier en chef du palais, avec des appointements de ministre, et, de plus, grand maître de l'Ordre des Casseroles. La fortune du jeune Marseillais était faite. "Vous voyez, dit-il alors en se tournant vers ceux qui s'étaient raillés de lui, que je n'ai pas trop mal réussi avec une seule olive. —Oui, murmura quelqu'un, une olive accompagnée d'une mauviette, d'un ortolan, d'une caille, d'une perdrix, d'un faisan, d'un dindon... d'un agneau..." Mais le reste de l'énumération se perdit dans le concert de louanges de tous les assistants qui s'empressaient déjà pour faire leur cour au nouveau favori.

Nestor resta chez le calife jusqu'au jour où celui-ci, trop célèbre par sa gourmandise, mourut d'une indigestion. Alors, le Marseillais revint dans son pays avec la grosse fortune qu'il avait acquise, grâce à la recette de l'olive à la Provençale.

Les avantages de l'instruction

Dollard, Sask.

Chère Cousine,

Les nouvelles que j'ai eues de toi la semaine dernière m'ont causé un bien grand chagrin. On m'a dit que ta conduite à l'école est très mauvaise. Tu ne saurais t'imaginer, combien nous avons été peinés, d'entendre dire de pareilles choses de toi. Cela nous semblait impossible, car tu avais toujours été une petite élève si douce, si bonne et si appliquée...

Ma chère cousine, je vais te demander de réfléchir un peu. Ton cœur ne pourra pas rester insensible au chagrin que tu causes volontairement à tous ceux qui t'aiment et te veulent du bien. Pense au tort que tu te fais à toi-même en repoussant les avantages de l'instruction. Il me semble que tu as déjà acquis assez de connaissances élémentaires, et ton jugement est assez droit pour comprendre de quel prix est cette instruction qu'on s'efforce de te donner. C'est cette instruction que tu repousses qui te mettra à même de te faire une position honorable dans la société. Elle te procurera aussi une foule de jouissances et pour l'âme et pour le cœur. Ton esprit, bien cultivé, rempli de connaissances, ne connaîtra pas les ennuis qui assiègent l'ignorant. Et que d'autres avantages, qu'il m'est inutile de t'énumérer, car je sais que tu les connais, et que tu les apprécies!

Ma chère cousine, j'aime à croire que cette négligence que tu as apportée n'est due qu'à un moment de légèreté [illegible] à tes études depuis quelque temps que bien vite tu vas chasser loin, bien loin de toi. Toutes deux, nous allons nous mettre à l'œuvre avec cœur, et si parfois nous trouvons que l'étude est amère, nous nous rappellerons aussi que ses fruits sont bien doux.

Donc, ma chère, d'ici la fin du terme, nous allons bien nous appliquer et en juin prochain, j'espère que nous aurons obtenu la note: *très bien*, et qu'en plus du bonheur que procure le devoir accompli nous aurons une foule de beaux prix à nous montrer l'une et l'autre.

N'est-ce pas, chère petite cousine, que tu travailleras bien? Cela ferait tant plaisir à ta compagne.

ANNETTE FONTAINE

EVANGILE

Le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte.

S. Mathieu, XXIV.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit comprenne: alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui se trouvera sur le toit ne descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera dans les champs ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices! Priez donc le Seigneur que vous ne soyez point obligés de fuir ni en hiver ni le jour du sabbat; car la tribulation sera si grande alors, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour, et qu'il en aura jamais. Et si ces jours ne devaient être abrégés, personne ne serait sauvé; mais ils seront abrégés en faveur des élus. Alors si quelqu'un vous dit: Le Christ est ici; ou: Il est là, ne le croyez point. Car il paraîtra de faux christs et de faux prophètes, qui opéreront de grands prodiges et des merveilles étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus mêmes. Je vous en avertis par avance. Si donc on dit: Le Christ est dans le désert: n'y allez point. Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison; n'en croyez rien. Car l'avènement du Fils de l'homme sera comme l'éclair qui part de l'Orient et brille tout d'un coup jusqu'à l'Occident. En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. Aussitôt, après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; à cette vue tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. Il enverra ses Anges qui feront entendre le son éclatant de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, d'une extrémité du ciel à l'autre. Comprenez ceci par une comparaison tirée du figuier: lorsque ses branches sont encore tendres, et que ses feuilles commencent à paraître, vous connaissez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir, et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera pas sans que tout cela arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Pensée de la semaine

Le courage n'est pas de s'offrir à de plus grands malheurs que ceux auxquels la volonté de Dieu vous destine, mais de connaître, mais d'accepter, dans la mesure de nos forces, celui dont l'ombre nous couvre.

Paul Bourget.

Purifiez vos appartements

Un seau d'eau dans lequel on jette une poignée de foin, absorbe toute l'odeur du tabac dans une chambre.

Voici peut-être le moyen le plus simple pour désinfecter une chambre, un appartement où l'on fait la classe, une manufacture, etc. On se sert de l'huile pure de térébenthine, qu'on mêle à un pour cent d'huile de fleur de lavande. On met le tout dans un vaporisateur et on le répand dans l'appartement. Il n'y a rien de plus rafraîchissant que cette odeur de lavande et en même temps de plus sain.

Montmartre coeur de la France

Les dépêches nous ont appris que la consécration de la basilique du Vœu national à Montmartre par le cardinal Vico, légat du Pape, assisté du cardinal Amette, archevêque de Paris, et de tous les autres évêques de France, jeudi le 16 octobre, au milieu d'une assistance énorme, a provoqué, dans le peuple de Paris, des manifestations de piété admirables. C'est ainsi que 1,500 hommes (nous disent les dépêches), probablement des membres de l'Adoration nocturne de Montmartre, ont passé la nuit du 15 au 16 devant le Saint-Sacrement, formant garde d'honneur à Jésus et à son Sacré-Cœur jusqu'à 5 h. 30 du matin, alors que s'est ouverte la grandiose cérémonie de la consécration du temple national français et de ses 21 autels.

D[illegible] une étude récente, intitulée *Le Sacré-Cœur de Montmartre [illegible] la guerre*, l'excellente revue [illegible] catholique *Les Nouvelles Religieuses* citait cette phrase d'un [illegible] du dix-septième siècle: "On nomme Montmartre le [illegible] la France, ainsi qu'on lit [illegible] ancienne charte du roi [illegible] C'est donc le cœur de la France qui vient d'être consacré [illegible] Cœur de Jésus," en l'occ[illegible] saint Denys, qui a sanc[illegible] martyre la colline de M[illegible], en l'anniversaire de [illegible] de l'archange saint M[illegible] sur le mont qui porte son [illegible] où il protège notre pa[illegible] la veille de la fête de la [illegible] Marguerite-Marie" [illegible] pastorale de S. E. le cardinal Amette).

Le cardinal archevêque de Paris [illegible] avoir rappelé, au cours [illegible] qui annonçait la consécration prochaine du temple national, "les *Te Deum* triomphants de novembre 1918 et de juin 1919", écrivait: "Ce sera un cantique d'action de grâces plus expressif encore que nous ferons monter vers le ciel en consacrant l'Église du Vœu national. Ce temple avait été promis au Cœur de Jésus après une guerre qui laissait la France humiliée et mutilée; il lui sera solennellement dédié après une autre guerre qui s'achève en une paix glorieuse et nous rend les chères provinces perdues. Il faut maintenant ajouter un mot à la devise du Vœu: ce n'est plus seulement la *France pénitente et dévouée*, c'est la France reconnaissante, qui offre cet hommage au Christ et à son Cœur Sacré: *Christo ejusque sacratissimo Cordi Gallia pœnitens, devota et grata*".

Il était juste que la reconnaissance de la France envers le Dieu des armées s'exprimât dans le temple même où la supplication de la France a été la plus ardente et la plus persévérante. Or, nulle part ailleurs en France que dans l'église du Vœu national, pendant la guerre, il y eut pareille abondance de prières incessantes pour le triomphe des armées françaises.

Notons, tout d'abord, avec *Les Nouvelles Religieuses*, où nous cueillons les détails édifiants qui vont suivre, que la campanile de la basilique nationale de Montmartre fut terminée le 3 août 1914 c'est-à-dire en pleine mobilisation. Dès le premier appel de la patrie en danger, "un flot de lettres assiégea les chapelains: des torrents de pèlerins, fervents et rapides, envahirent l'église, allumant des buissons de cierges, enveloppant les confessionnaux, montant comme des vagues à la Table Sainte. Sous le grand ostensoir se cachait la consécration d'un chef. Les cinq chapelains demeurés en fonction, — sur onze, — se multipliaient inlassables. Les adolescents et les vétérans de l'Adoration nocturne assuraient la continuité des veillées saintes. En dépit de la mobilisation, qui emportait les hommes et barrait les routes, des pèlerinages accouraient encore et des cérémonies improvisées soulevaient les foules. Le dimanche 2 août, plusieurs centaines de cheminots catholiques, avant de rejoindre leur poste, passèrent à Montmartre la nuit et le jour; et la bénédiction de Dieu qui rassemblait nos troupes. Le descendit sur les voies et les trains 7 août, sous la bénédiction du cardinal, des milliers de fidèles unirent leurs âmes et leurs voix dans un immense appel au Sacré-Cœur". A propos du pèlerinage des employés de chemins de fer catholiques à Montmartre, le 2 août, il est bon de remarquer que la mobilisation française, dont ces cheminots étaient l'un des principaux facteurs, s'exécuta avec une rapidité et une précision qui frappèrent d'admiration les chefs militaires et politiques eux-mêmes, alors que l'on s'était attendu à toutes sortes d'ennuis, et même à des désastres, par suite de certaines menaces antérieures des ouvriers socialistes. Les unions ouvrières catholiques ne servent donc pas seulement qu'à sauver les âmes, ce qui serait déjà bien suffisant pour les encourager, mais ils servent aussi à sauver les nations.

Le 28 août 1914, sur l'appel de la Ligue patriotique des Françaises, une foule considérable de femmes chrétiennes se rendit à Montmartre, "opposant à la force brutale un rempart surnaturel". Quelques jours après, le premier vendredi de septembre, alors qu'"un véritable assaut de prières, d'offrandes et de communions se déchaîna vers le ciel", les masses allemandes, quittant soudainement leur premier objectif, Paris, se tournèrent vers l'est pour marcher à leur perte.

A chaque fête du Sacré-Cœur, durant les cinq années de la guerre, les pèlerinages et les prières [illegible] doublaient, à Montmartre; et l'on n'a pas oublié que, lors de la célébration de cette fête, le 11 juin 1914, la France entière avait été consacrée au Sacré-Cœur par le cardinal Amette, auquel, à la même heure, s'unissaient d'intention tous les évêques et les curés de France agenouillés dans les quarante mille églises du pays, pendant que se pressaient autour du cardinal archevêque de Paris des académiciens, des sénateurs, des députés et de nombreux soldats.

Aucune de ces grandes supplications nationales n'est restée sans réponse; et l'on peut affirmer, aujourd'hui, en toute vérité, que la grande guerre a été l'illustration de cette parole mémorable que Pie X prononçait en 1910: "Le Sacré-Cœur de Jésus garde la France du haut de Montmartre".

A. H.

(La Semaine religieuse de Québec)

---

* * *

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: Ad. LIBOIRON

2ème ANNEE — PONTEIX, SASK., MERCREDI 19 NOVEMBRE 1919. — No. 45

FÊTES DU DIMANCHE 23

Saint Lin.—Pape de l'an 66 à 78. Il fut le successeur immédiat de St-Pierre. Il gouverna l'Eglise avec beaucoup de droiture et de fermeté et contribua à de nombreuses conversions. Il subit le martyre au cours d'une violente persécution contre les chrétiens.

Sainte Thecle.—Vierge d'Isaurie, convertie par St Paul, fut deux fois condamnée à mort pour sa foi, mais, grâce à l'intervention divine, échappa miraculeusement aux terribles supplices qu'on voulait lui infliger.

SEPULTURES.—Le 6 novembre avait lieu dans le lot de famille, l'enterrement de Joseph Pelletier, enfant de 12 ans. Bien des gens y assistaient, de même que ses petits camarades dont six portaient le corps et deux autres servaient la messe. La famille Pelletier est installée à Ponteix depuis le printemps dernier, ayant acheté la boulangerie Cousin. Elle compte 13 enfants qui s'aimaient beaucoup et regrettent amèrement, avec leurs parents, celui qui est parti. Appelé près du malade, M. le curé s'y rendit en toute hâte et arriva assez tôt pour voir l'enfant reprendre connaissance, recevoir pieusement les derniers sacrements et s'endormir sous la bénédiction apostolique à l'article de la mort. Une couronne de messes a été offerte par les amis et en particulier les petits condisciples du défunt.

—Le 8, on conduisait aussi à sa dernière demeure, dans le lot de la famille d'Hondt, un jeune enfant de deux ans: Jean Pierre Courny.

—Le 10, un beau service anniversaire de 1ère classe était célébré pour Emilia Ouelette, épouse de Willie Carignan, et l'on y offrait pour elle de nombreuses communions.

SOIREES. Nos veillées hebdomadaires ont commencé avec un véritable entrain. Les organisatrices, c'est-à-dire les Dames patronnesses, en remercient le public. Vu la rigueur des temps et du [illegible] elles ne s'attendaient pas à une aussi belle assemblée. La bonne éducation, la cordialité, l'esprit de famille qu'on a constatés dès cette première rencontre sont de bon augure pour la saison. La partie de cartes a été fort animée. On chuchote [illegible] certaine dame avait déjà essayé de tricher... ce serait si extraordinaire!

SUCRE.—Avant cette veillée, les dames avaient peur d'y manquer de sucre pour la petite réfection, mais la générosité de quelques bonnes personnes, ne craignant pas d'attaquer leur provision pour le bien public, a pourvu à cet inconvénient et calmé la crainte. C'est qu'on a de la peine à trouver du sucre dans nos magasins. Ne nous plaignons pas trop pour cela, nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Ecoutez plutôt ces quelques mots que nous recevons de la Nouvelle Orléans, le vieux pays des plantations et du sucre: "Je ne sais pas comment vous faites à Ponteix pour avoir du sucre, mais ici il n'y a pas moyen de s'en procurer, et la semaine dernière, le prix du gros montait à 22 cents la livre. M. Picard pense payer la canne 18 ou 19 dollars la tonne cette année..."

Ce sont les planteurs qui doivent rire dans ce pays où ils récoltent trente tonnes à l'acre. (Plantations de Grosse-Tête). C'est bien le cas de dire que l'argent est un vagabond ne faisant que passer d'une poche à une autre!

MISSION.—M. l'abbé Bernard, revenu le 6 de Frenchville, est reparti le lendemain pour cette mission dont il s'occupe avec la plus grande activité. Il va sans dire que les braves gens de là-bas sont fiers d'avoir bien souvent le prêtre avec eux, en attendant de voir leur colonie érigée en paroisse!

VA ET VIENT.—Les uns s'en vont passer l'hiver ailleurs, d'autres le viennent passer ici. Après avoir vu Mme Bref revenir de la campagne à son domicile de Ponteix, nous voyons aujourd'hui la famille Tardif-Bélanger installée en face de l'église dans la maison Lachance et, à l'est du village, chez M. Mooney, les familles Clément, de Cadillac.

—Ayant fait la campagne et terminé son service militaire, un des pionniers de la place nous est revenu, il y a quelque temps, André de Cou[illegible]one, dont le nom figure aux notes historiques de la paroisse comme ayant fait partie des excursions de [illegible] ouverte et de la première escouade. Il était alors avec ses deux frères, dont l'aîné Louis est mort à Swift-Current, et Geoffroy, le cadet, en France durant la guerre.

—On nous annonce le prochain retour de M. René de Labareyre, qui, ajoute-t-on, ne viendra pas seul.

—Comme les années précédentes, notre concitoyen W. Beaudry s'en va passer l'hiver en Californie, à Los Angeles.

—M. Noël Dudragne est venu de Wallard acheter un bon traineau à Ponteix.

AU PRESBYTERE.—Le beau temps du 12 novembre, a procuré à M. le curé le plaisir d'une triple visite: M. l'abbé Bois, curé de Meyronne, M. l'abbé Dubois, curé de Laflèche, et son assistant: M. l'abbé Morissette. Ce dernier est reparti le jeudi matin avec M. le curé de Meyronne qui devait célébrer un service anniversaire le lendemain. M. le curé de Laflèche est resté et a eu l'avantage de voir M. Bernard à son retour de Frenchville.

DESASTRE PRODUCTIF

L'année avant la guerre, les Siciliens avaient calculé que l'éruption récente de l'Etna leur avait valu la visite de 70,000 touristes qui laissèrent chez eux près de six millions.

D'ailleurs quand il sommeille, en temps normal, les voyageurs, attirés par le fameux volcan, ne cessent pas d'affluer.

D'autre part, on assure que le Stromboli, le Vulcano rapportent 250,000 francs de bénéfice par semaine aux habitants des îles Lipari.

Donc il est démontré que les volcans sont une source de richesse pour le pays qui les possède. Et lorsque se désole le préfet du Panache: "Ils avaient un volcan, les imbéciles, et ils l'ont laissé s'éteindre!" nous aurions tort de rire désormais.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Un bon fumeur qui prend une pipe neuve ne doit jamais la fumer à fond les premiers jours, autrement la pipe pourrait prendre un mauvais goût. D'après les récentes observations médicales, les fumeurs ne sont jamais atteints de méningite cérébro-spinale. Par contre, ils ont souvent de l'artériosclérose et de la rhino-pharyngite.

DROLERIE

Elle ne manque pas d'une certaine originalité, cette phrase lapidaire du directeur d'un grand pensionnat, s'adressant aux élèves: "Mes enfants, leur disait-il, il n'y en a vraiment pas assez dans les dix premiers!"

(Authentique).

Le "Canadium"

Montréal.—Le Dr Roméo Leduc, directeur du sanatorium de Marieville, croit avoir découvert un nouveau corps "plus puissant et plus riche que le radium" et qu'il a appelé le "Canadium". C'est en maniant de l'argile mêlée de felspath et de potasse que le Dr Leduc a cru identifier ce nouveau corps.

Le Dr Leduc, d'après une conversation publiée par le "Canada", estime que cette découverte est très grosse de conséquences et désirerait discuter avec des savants le résultat de ses expériences.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 45 *Ouvrage couronné par l'Académie Française*

—Si jamais les patrons al-laient céder..? S'il allait falloir piteusement retourner à Paris, a-vec les cinq maigres francs par jour chichement alloués par le Co-mité de la grève..? Si, au lieu de la bonne curée bien chaude, où l'on se roule dans l'orgie, où l'on piéti-ne dans le sang, on n'allait avoir qu'un malheureux repas, indigne de la démagogie? Misère!... Mal-heur!... Massacre....

Tout de suite, la résolution est prise: il faut précipiter les événe-ments, provoquer le "fatal"... l'ir-réparable... compromettre le pays tout entier dans un crime anony-me et, avant le retour de l'en-voyé, les cris des meneurs retentis-sent ardents au milieu de la foule:

—Allons!.. assez de manière!!... A l'assaut.tous!'...

Une poussée terrible, complète-ment inattendue à ce moment, se produit, culbutant les chevaux, ac-culant les cavaliers, leur enlevant l'espace pour charger en com-[illegible] façon utile: en un [illegible] est aux murs, en [illegible] s'accroche aux [illegible] aspérités des [illegible] on se fait la cour-[illegible] est un océan humain, [illegible] intelligent qui veut [illegible] tuer peut-être, [illegible] si on lui dispute [illegible] On sent que la mort [illegible] est là, assoiffée [illegible] brûlante, guet-[illegible] un prétexte, [illegible] les choses aux [illegible]

[illegible] sifflet. Jacques a [illegible] derrière la fou-[illegible] que les cavaliers, vi-[illegible] la séparent en [illegible] dispersent sur la [illegible] qui n'ont pu péné-[illegible] M. de la Fer-[illegible] de cinquante [illegible] rapidité le tour [illegible] d'habitation des [illegible], et arrive à une porte [illegible] donnant sur une petite [illegible] conduit à la gare.

[illegible] sans aucun doute, [illegible] instants, le point [illegible] car après avoir enva-[illegible] cours qui s'ou-[illegible] à droite et à gauche, devant [illegible] nouvelles usines construi-[illegible] précédente, l'émeute [illegible] objectif la maison d'ha-[illegible] où Victor Nathan et Al-[illegible] se poser avec anxiété [illegible] questions: il [illegible] aux usiniers, comme [illegible] que de sortir [illegible] ruelle atteindre la gare, [illegible] dans le premier train [illegible] n'importe où.

En temps ordinaire, trois cava-[illegible] suffi pour défendre [illegible] de ce passage, étroit com-[illegible] rues de l'ancien Paris, où [illegible] d'étudiants tenaient [illegible] pendant toute la [illegible] subit des usi-[illegible] change complètement la situa-[illegible] car la ruelle peut être main-[illegible] de trois côtés à la [illegible]

Seul avec ses hommes, Jacques [illegible] les lieutenants, avinés, les [illegible] qui roulent comme [illegible] d'orage autour de la de-[illegible] sur les épaules d'un [illegible], il suit attentivement, par-[illegible] le mur, les phases de la lut-[illegible] la place, déblayée toute entière, [illegible] couverte de vêtements arrachés, [illegible] débris de toutes natures; quel-[illegible] blessés, soldats et ouvriers, se [illegible] vers les lames; les cuiras-[illegible] sont divisés en deux grou-[illegible] une partie galope décrivant [illegible] demi-cercle qui sa sans cesse [illegible] devant le mur de la maison; l'autre, à la suite des grè-[illegible] a pénétré par la grille dans la cour des usines et prend les ou-vriers à revers.

Sompot doit être content de son oeuvre, car à ce moment, le sang coule pendant que leurs camara-des poussent vigoureusement la pointe au coeur même des ateliers, une partie des grévistes se retran-chent dans les magasins et, de là, font pleuvoir sur les soldats une grêle de projectiles. Le lieute-nant auquel Jacques parlait le matin sur la route, veut faire une sommation et s'avance à quelques pas des ouvriers qui l'accueillent par des huées; brusquement, ses hommes le voient tomber la figu-re sur la tête de son cheval; un train de fer, lancé par un meneur, vient de l'atteindre en plein front.

Mais c'est fini... rien ne retien-[illegible] plus le soldat exaspérés qui, jusqu'à présent, ont tout reçu sans rien rendre. Adossant leurs che-vaux à la paroi intérieure du pre-mier mur, se mettant ainsi hors de la portée des projectiles, les cuirassiers exécutent deux feux de salve sur les bâtiments bondés de grévistes: sous le fouet des balles, les briques volent en éclats; des cris de rage, des hurlements de douleur s'élèvent: quelques hom-mes veulent traverser la cour et se jeter sur l'escadron. Mais il est trop tard: les soldats, à cette heu-re, usent de tous leurs moyens, se défendent méthodiquement, ajus-tent sans se presser comme au champ de tir... Tout homme qui s'aventure dans la zone de la cour, ou bien apparaît à une fenêtre, est un homme mort... Aussi le résul-tat ne se fait pas attendre: les sol-dats se défendent... l'émeute dé-guerpit à l'envie d'un corps de bâtiment ainsi fouillé par les bal-les... Grévistes, meneurs, se cou-lent alors à droite, vers la maison d'habitation, plus exaspérés que jamais.

La situation devient affreuse-ment critique, car les cavaliers ne peuvent que très difficilement suivre les émeutiers qui disparais-sent par les passages étroits prati-qués entre les divers bâtiments de l'usine. Pourtant, ils vont es-sayer; mais, tout à coup, ils s'ar-rêtent, stupéfaits, épouvantés... Une lueur gigantesque, immense, bondit et s'élève à cent pieds dans le ciel, secouant toute une furie de flammes au-dessus des bâti-ments, et aussitôt une fumée noi-re, âcre, épaisse, semble étendre une sorte de rideau mouvant, comme pour faciliter à l'incendie l'accomplissement d'une oeuvre affreuse. C'est le réservoir à pé-trole auquel les ouvriers viennent de mettre le feu et qui, d'un seul bond, rougeoie le ciel entier, me-nace les bâtiments, éparpille sur tous les toits des myriades de flammèches... Avant même qu'on ait pu se poser la question de se-cours, des foyers nouveaux se for-ment, se multiplient; des langues ardentes de feu jaillissent de tou-tes les ouvertures.

Malgré l'éloignement du foyer initial, elles arrivent déjà près de l'habitation toujours hermétique-ment fermée:

—Bravo, le pétrole!!... enfume-les!... brûle-les dans leur tanniè-re!!, crie-t-on de toutes parts... mais pourtant à une distance pru-dente: car les soldats ont avancé de cent mètres, et tiennent main-tenant la porte de la maison sous le canon de leurs fusils.

Cette protection ne dure pas longtemps: la demeure des Harmmster est comme enclavée par un demi-cercle de maga-ins qui s'allument d'eux-mêmes à la chaleur formidable développée par l'incendie du réservoir. La maison est prise entre deux pin-ces immenses de feu: de plus en plus, les flammes lèchent les murs, font éclater les carreaux, fondent le zinc des toits, et mon-tent toutes rouges, superbes de colère, dans le ciel devenu noir.

La scène devient sinistrement grandiose: dans la fumée filent quelques silhouettes de grévistes, qui, l'oeuvre terminée, se sauvent vers la gare: plus loin, un groupe de cavaliers, immobiles sur leurs chevaux, attendent prêts à char-ger ou à fusiller: et, à l'horizon, tout un grouillement d'êtres hu-mains s'entassent en vagues noi-res sur la place; perchés sur les arbres, juchés dans les gouttières, sur les toits de la gare et des wa-gons de marchandises, ils contem-plent leur oeuvre, les uns, ivres de joie furieuse, les autres, terri-fiés... ne croyant pas que les cho-ses seraient allées si loin...

Dans l'incendie sans cesse gran-dissant, la maison des Harmms-ter semble se rapetisser, se fondre dans la flamme. Tout d'un coup, un remous lointain se produit dans la foule, pendant qu'une di-version, rapidement organisée, oc-cupe les soldats, les entraîne as-sez loin sur la place....

Là-bas, dans la ruelle toute chaude de l'incendie, Nathan, Victor, Alberte, une domestique viennent de paraître... la maison est devenue inhabitable, et ils tentent la sortie dans l'espoir que peut-être des soldats seront au-tour d'eux pour les protéger.

Mais, à ce moment, les mani-festations reprennent avec une nouvelle énergie devant la gare: d'ailleurs, les officiers ignorent même l'existence de cette porte dérobée, qui ne sert en temps or-dinaire qu'aux besoins du service personnel des patrons. Aussi les malheureux ne trouvent aucun défenseur dans la ruelle; mais, à l'extrémité donnant sur la place, ils distinguent, grouillant et hur-lant, tout un monde d'émeutiers qui applaudissent aux arabesques vagues et folles que les flamme-tracent dans le ciel, et crient d'u-ne telle façon, que les voix érail-lées se font entendre par-dessus le crépitement des poutres et des toi-tures tombant de plusieurs étages dans l'infernal foyer.

Un instant, blottis le long du mur, les quatre fugitifs hésitent... Si les grévistes les aperçoivent, c'est la mort... l'écrasement hor-rible entre les mains d'une popu-lace ivre, furieuse, dont la men-talité actuelle est cent fois au-des-sous de celle de la dernière des brutes. Pourtant, le salut est là... à vingt-cinq pas, dans l'intérieur de cette gare toute proche, où l'ex-press de Paris doit stopper d'ici quelques minutes... Dans l'om-bre, ils vont... ils viennent... ne sachant s'ils doivent avancer ou reculer... jouir en avares de leurs derniers instants, ou risquer la suprême partie que chaque minu-te de retard compromet....

Mais voilà qu'un cri éclate... puis plusieurs... Une clameur, une vocifération grandit, formidable, tout près d'eux: des gamins, ju-chés sur des réverbères, ont aper-çu les fugitifs:

—...Les affameurs!!... ils sont là!... là!.. dans la ruelle!..

Et c'est alors que se produit le remous dont il a été parlé plus haut. Nathan paraît impassible, dédaigneux, méprisant: Victor est blême; la petite bonne pleure, en criant... Alberte, le dos au mur, les doigts crispés sur la pierre, at-tend simplement ce qui doit ve-nir. Alors, la tête en avant dans les épaules, les mains brandissant des cannes, semblables à des bêtes hideuses, deux jeunes voyous dé-guenillés s'avancent, flairant le sang, les yeux terribles, s'excitant tout bas avec des insultes igno-bles... Dans la fumée épaisse, on les devine plus qu'on ne les voit...

Victor arme son revolver...

Au bruit de la gâchette, Alber-te se retourne.

—Le premier coup pour moi n'est-ce pas... lui dit-elle, les dents serrées... Je n'ai pas envie de sen-tir sur moi les mains sales de ces deux brutes...

—Merci! perdre une balle pour toi... tu n'en vaux pas la peine!!.

Quelques pas seulement sépa-rent les assassins de leur proie... déjà les cris d'appel des deux voyous ont été entendus... dix... vingt grévistes accourent à la res-cousse... encore un instant, et c'est l'atroce scène... la boue san-glante... le fauve humain piéti-nant sur les victimes chaudes... Mais alors un coup de sifflet éper-du retentit dans le passage, une voix vibrante d'homme s'élève.

—A moi, les gars!..

Et comme un flot irrésistible, dans la ruelle étroite, une troupe silencieuse de paysans, solidement taillés, se précipitent, entourent les fugitifs, les mettent au milieu de leur carré; puis, d'une poussée vigoureuse, le bâton haut, manié par des mains qui ont évidem-ment l'habitude de s'en servir, ils se creusent un passage, d'abord au travers des blêmes agresseurs, puis à l'extrémité de l'impasse, en pleine foule qui recule comme une bête mauvaise qu'on crava-che... Encore un effort, ils vont, du premier coup, atteindre la ga-re.. Mais les meneurs arrivent vi-vement de tous côtés pour soute-nir les agresseurs, ils arrêtent les fuyards, et se jettent furieux sur la troupe de M. de la Ferlandière.

—Hardi! les gars!.. répète Jac-ques.

Ses hommes se déploient alors en une sorte de coin, dont les gré-vistes veulent pourtant essayer la force...

—Le moulinet!.. commande Jacques...

Tous les bâtons se lèvent avec ensemble, et, d'abord gênés, tour-nent lentement... puis plus vite, en un mouvement étourdissant, vertigineux... claquant sur les fi-gures, cassant les épaules, défon-çant les poitrines, sonnant sec contre les crânes...

—Hardi!! répète encore Jac-ques, d'une voix que l'on entend de l'autre bout de la place, et qui, chaque fois, fait tressaillir Al-berte.

...Tout en se battant, ils font du chemin, les gars de Jacques, et, au moment où ils arrivent de-vant la porte de la gare, un roule-ment de tonnerre ébranle tout le quai, un bruit de vapeur siffle, stri-dent dans l'espace... l'express de Paris!.. C'est le salut, s'ils peuvent arriver jusque-là... Heureusement, de la voie, quelques soldats d'in-fanterie ont vu la manoeuvre et prennent les grévistes à revers...

Le préjugé sectaire

L'Association Orangiste.—Son histoire.—L'esprit qui l'anime

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la [illegible] étude suivante de Mgr Paquet que nous empruntons au Canada Français:

Il est peu d'hommes qui ne cèdent, dans un moment de surprise, à la faiblesse du préjugé. L'opinion hâtive, vite formée, vite exprimée, sans étude qui la prépare sans raisons qui la justifient, est une pente où l'on glisse par instinct et par habitude, par irréflexion et par passion.

Si tous les préjuges ont leurs inconvénients, ceux qui naissent des divergences de foi et des diversités de races, sont plus graves. L'homme tient à sa race par toutes les fibres de sa nature. Le croyant tient à sa foi par tous les liens de sa conscience. Les [illegible] et les injures qui atteignent le citoyen dans l'orgueil de son [illegible] dans l'honneur de son [illegible] produisent l'effet de flèches empoisonnées. Ce poison pénètre [illegible] avant que tout entre dans les [illegible] et dans les artères du corps social, et il va jusqu'à provoquer les plus terribles convulsions.

[illegible] les Canadiens français, [illegible] sont si intimement [illegible] qu'on ne peut guère [illegible] sans offenser l'autre [illegible] d'Anglo-protestants [illegible] à notre endroit des [illegible] fausses et des préventions injustes, puisées dans [illegible] hostiles ou des écrits [illegible], favorisées et entretenues par l'ignorance du français et l'insuffisance des notions d'histoire nécessaires pour nous bien connaître et nous apprécier. Nous ne contestons pas la bonne foi, les bons procédés, la bienveillance d'un grand nombre de nos frères séparés. Comment, pourtant, ne pas constater que des milliers de ces hommes s'acharnent à se dérober, à se claquemurer dans l'ombre des loges bien closes où se cultivent les préjugés les plus violents, où se développe le parti pris le plus aveugle, et où l'esprit se gonfle et se sature de haines anti-catholiques et antifrançaises?

Nous voulons parler ici des loges de l'orangisme, très répandues dans les pays de langue anglaise, très nombreuses et très influentes au Canada.

Loin de nous la moindre velléité d'injustice envers cette association, et envers les membres qui la composent. Il nous fait plaisir de rappeler que des orangistes haut placés, comme un MacKenzie Bowell, par exemple, soit par conviction, soit du moins par intérêt, ont tenu vis-à-vis des nôtres, en des circonstances critiques, une conduite juste, loyale, et même courageuse. Nos paroles viseront donc, non pas les individus, mais la secte. Et, en formulant avec franchise notre pensée sur l'orangisme, nous tâcherons de ne rien dire, ni de rien soutenir qui ne soit appuyé sur des raisons et sur des faits.

* * *

La société ou la secte orangiste peut être considérée dans l'esprit qui l'anime, et dans l'institution où cet esprit s'est incarné.

Par son nom et par ses tendances, l'orangisme remonte jusqu'à Guillaume d'Orange, lequel détrôna Jacques II, roi d'Angleterre et gouverna à sa place de 1689 à 1702, sous le nom de Guillaume III. C'était, nous dit l'histoire, un prince fourbe, remuant, ambitieux, en qui se personnifiait le protestantisme le plus agressif et la passion anti-française la plus vive.

On sait que Jacques II, fils de Charles Ier et arrière-petit-fils de l'infortunée Marie Stuart, était né d'une mère française, Henriette-Marie, si hautement célébrée par Bossuet. Il était catholique. Par sa situation, ses croyances, son sang, il représentait le droit dans la vérité, et l'union morale de deux grandes nations. Guillaume au contraire n'était qu'un usurpateur, et le spectacle de sa vie publique présente des scènes où tout respire la haine, la cruauté, la trahison et le mensonge. Louis XIV ne marchanda, ni ses sympathies, ni ses secours, au souverain légitime qui régnait sur la Grande-Bretagne. Et sous leurs étendards réunis accoururent et se groupèrent les catholiques de langue anglaise dont Jacques II soutenait la cause. En combattant Louis et Jacques, c'était la France et Rome que Guillaume, tout ensemble, combattait. Il demeura vainqueur: vainqueur des Chambres anglaises, par la corruption politique des consciences; vainqueur de l'armée catholique par son activité et son audace, dans cette fameuse bataille de la Boyne (en Irlande) où la défaite des Jacobites fut décisive.

Dès cette époque, les partisans de Guillaume s'appelaient orangistes. Ce n'est, toutefois, que cent ans plus tard que l'association connue sous ce nom fut constituée.

Victime de sa foi profonde et de sa fierté nationale, l'Irlande, depuis plusieurs siècles, se voyait en proie aux vexations les plus odieuses. En vain le traité de Limerick, conclu à la suite des événements militaires ci-haut mentionnés, lui était apparu comme une charte de liberté. Bientôt un nouveau code pénal, "le plus infâme peut-être qu'ait jamais élaboré une plume civilisée", était venu resserrer ses liens et aggraver sa servitude. Le parlement irlandais perdait son autonomie, lambeau par lambeau. Grâce à l'effort conjoint de tous les catholiques et d'un groupe de protestants modérés dont Henry Grattan était le chef, des réformes furent obtenues; et, en 1782, l'indépendance législative irlandaise fut rétablie.

Humilié, mais non terrassé, le fanatisme ne tarda pas à prendre sa revanche. Des associations furent fondées, les unes pour défendre la cause de la liberté, les autres pour y faire échec. Du sein de ces dernières, et du fond de cette mer agitée, surgit, comme une synthèse des éléments les plus hostiles à l'émancipation politique et religieuse du pays, la société orangiste. Semblable à ces oiseaux nés dans la tempête et qui se bercent sur l'écume des flots, la "loyale institution d'Orange" est un produit des forces persécutrices de l'Irlande.

Elle se mit à célébrer, comme elle l'a toujours fait depuis, l'anniversaire de la victoire anglo-protestante de la Boyne. Elle posa pour condition de sa fidélité envers la Couronne britannique, le protestantisme avéré et permanent du Souverain. Et, lorsque, en 1800, l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande, dont elle avait été l'un des facteurs, fut décrétée, elle se donna pour mission de travailler à maintenir et à consolider cet état de choses qui était comme l'annihilation de l'autonomie du peuple irlandais.

Sur le théâtre où elle avait pris naissance, et par le fait même de son programme antihibernien, l'association orangiste provoqua les conflits les plus violents. Elle montra son animosité et elle déploya son action, non seulement contre certains clubs nationaux imbus des principes de la Révolution, mais contre l'agitation constitutionnelle d'O'Connell et les influences catholiques groupées autour de l'illustre chef. Ses ramifications s'étendaient dans toutes les sections du Royaume-Uni, et fonctionnaient sous le contrôle d'une grande loge impériale. "Une enquête parlementaire, instituée en 1835, fit découvrir la présence des loges orangistes dans trente-quatre régiments de l'armée, et, en 1836, le grand Maître impérial, le duc de Cumberland, fut forcé de dissoudre l'association en Irlande. Elle y fut rétablie en 1845, et elle est encore très répandue dans les Iles britanniques, quoique ses processions y soient interdites par la loi."

Transportées en Amérique, les loges orangistes s'y sont multipliées. Au Canada, elles comptaient déjà, il y a plus d'un demi-siècle, plusieurs milliers de membres. Elles furent d'abord officiellement admises dans les provinces du Manitoba, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick. Puis en 1883, et de nouveau en 1834, une proposition de loi destinée à reconnaître dans la sphère fédérale, et par tout le Canada, l'institution orangiste, fut rejetée. Cependant six ans après, cette même association, dont on avait dénoncé en plein parlement les attaches politiques puissantes, réussit à obtenir des Chambres canadiennes la reconnaissance civile, en se présentant sous les couleurs fallacieuses d'une simple société de bienfaisance.

* * *

Nos lecteurs savent très bien ce que nous devons penser, nous catholiques, de tout société composée exclusivement de protestants, et vouée à une œuvre essentiellement protestante. Malgré notre désir de vivre dans les meilleurs termes avec tous nos concitoyens, il y a certaines limites que nous ne pouvons franchir. Et, quelque respect que nous inspirent les personnes d'une autre croyance, il ne nous est pas possible d'approuver le culte religieux qu'elles professent, ni de voir d'un œil favorable, et encore moins d'encourager les groupements et les entreprises dont leur religion est l'âme.

Par ses idées et par son action l'association orangiste va plus loin que bien d'autres organisations protestantes, et elle se sépare de nous par un fossé plus large. Sur son berceau même se dresse l'image des rivalités séculaires qui ont armé l'une contre l'autre, et longtemps divisé, la France catholique et l'Angleterre protestante. L'esprit antipapal, anticatholique et antifrançais dont elle vit, et qu'elle affiche partout, revêt chez elle un caractère d'acuité dont on ne trouve d'exemple que dans l'histoire des ouvriers les plus ardents de la Réforme. La preuve, nous l'avons eue dans toutes nos questions scolaires où l'intérêt catholique et l'intérêt français étaient en jeu. Pour ruiner notre cause, les orangistes (sauf de rares exceptions) se sont ligués en phalanges compactes, rompant, lorsqu'il le fallait, leurs liens politiques habituels, et plaçant l'esprit de corps bien avant l'esprit de parti; ce en quoi il faut regretter que les catholiques n'aient pas su davantage les imiter.

Nous voulons croire que cette société, dont les membres, d'après ses statuts, peuvent compter sur des garanties de protection mutuelle, ressemble par quelque côté aux associations ordinaires de bienfaisance. Mais ce n'est là, chez elle, les faits nous le démontrent, qu'un but secondaire. Excluant de son sein tout catholique ou tout protestant marié à une catholique, et se recrutant indistinctement dans toutes les sectes protestantes, elle vise, au fond, bien autre chose que l'assistance commune et le réconfort réciproque de ceux qui la composent. Son but premier, son dessein principal, c'est une pensée très fixe de protestantisation antifrançaise. Et ce dessein, elle le poursuit par tous les moyens possibles; et, pour en déterminer plus sûrement le succès, elle l'enveloppe dans les replis mystérieux du secret.

C'est une société secrète.

Or, aux yeux de l'Eglise, aux yeux de la raison, aux yeux de la loi civile, les associations basées sur le secret justifient les plus légitimes défiances. Léon XIII, ce docte pape à l'intelligence si haute et au regard si clair, dans une de ses encycliques les plus remarquables, condamne formellement les sociétés de ce genre, et la clandestinité qui en est la loi intime, "et à laquelle concourent avec un art merveilleux la division faite entre les associés des droits et des charges, la hiérarchie savante des ordres et des grades, et la discipline sévère imposée à tous." Pour lui, "vivre ainsi dans la dissimulation et les ténèbres; enchaîner à sa volonté d'autres hommes souvent mal renseignés et presque réduits à l'état d'esclaves; faire de ces insconscients, pour l'exécution de ses desseins, des instruments dociles et aveugles ce sont des choses monstrueuses et que la nature réprouve."

L. A. PAQUET, ptre.

(A suivre)

Défense de fleurter avec les soldats anglais

Dublin.—L'armée de la république irlandaise vient de défendre aux jeunes filles de l'Irlande de flirter avec des soldats ou des agents de police anglais. Toute jeune fille qui sera vue en la compagnie d'un soldat du gouvernement ou d'un agent de police anglais aura pour punition les cheveux coupés. Déjà une jeune fille a subi ce triste sort et elle a perdu ses jolies boucles pour avoir marché au bras d'un soldat anglais.

On peut lire dans les rues des proclamations signées par "l'autorité militaire compétente" qui décrète ce qui suit: "Attendu que certaines jeunes filles, manquant d'orgueil personnel, se sont abaissées jusqu'à se tenir en la compagnie des soldats de l'armée d'occupation, l'autorité compétente a jugé bon, et pour sauvegarder la morale et pour empêcher les mauvais exemples, de publier les noms de ces coupables et aussi de les avertir qu'après publication de cette proclamation, celles qui persisteront à commettre les actions scandaleuses et antipatriotiques ci-dessus mentionnées (de tenir compagnie à un soldat ou à un agent de police du gouvernement anglais) deviennent elles-mêmes passibles d'être stigmatisées en ayant les cheveux coupés."

Les noms de quatre coupables sont ajoutés à la proclamation.

Une compagnie a été organisée pour exploiter un grand dépôt de sulfate de sodium au sud de Battleford, Sask. On dit que ce dépôt est le plus considérable du Canada.